

Annexe 5 : Liste des OISEAUX

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut	Fréquence régionale	Evolution régionale	Liste rouge	Protection	Biblio	ZNIEFF	Localisation
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Nce	U			F	1 2		Point IPA
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Nce	U			-	1	00 116	Point IPA, Aulnoy/Aube (plateau), Bay/Aube (butte de Talaison)
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Npr	R	--	*	F DO	1 2	00 111	Point IPA, Bay/Aube (butte de Talaison)
Autour des Palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Nce	PC	=		F	1	09510, 00625	
Bec croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>					F	1		
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	Npr	PC			-	1	09510, 00625	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Npo	PC			F	1	15 533	Point IPA
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Nce	U			F	1	15 533	Point IPA
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Npo	C	=		F	1		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Nce	C	=		F DO	1	9510, 00625, 08925	Point IPA
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Npr	TC			F	1 2		Point IPA
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Npo	C			-	1	01 117	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Nce	U			F	1 2		Point IPA, Bay/Aube (butte de Talaison)
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	Npr	TC			F	1		Aubepierre/Aube (étang)
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Npo	R	--	*	F			Point IPA
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Npr	C	=		F DO	1		
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Nce	TC	=		F	1 2		Point IPA
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Npr	C			-	1		
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Npr	C	=		-	1		Point IPA
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Nce	U			F	1 2		Point IPA
Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>	Nce	PC	--	*	F	1		Bay/Aube
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	Npo	TR	=	*	F DO	1		
Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	Nce	C			F	1		Aubepierre/Aube, Rouelles, Praslay, Dancevoir, Vitry-en-Montagne, Arbot
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Nce	C			F	1		Rouvres/Aube, Vivey, source de l'Aube, Auberive
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Npr	TR	++	*	F DO	1	15 533	Point IPA, Bay/Aube (butte de Talaison), Auberive
Cincle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	Nce	PC		*	F	1	15 533	Point IPA
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Npr	C	++		-	1		Point IPA
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i>	Nce	U			-	1 2		Point IPA
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Nce	U			F	1 2		Point IPA
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Npr	C			F	1	15533, 00149	
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Nce	U	++		-	1 2		Point IPA
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Npr	TC			F	1		Point IPA, Aubepierre/Aube (ferme du chemin Boeuf)
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Nce	PC		*	F	1		
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Nce	U	--		F	1 2	00 149	Point IPA
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	Npo	C			F	1	00 111	
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Nce	U			F	1 2		Point IPA
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Npr	TC			F	1	00 111	Point IPA
Foulque macroule	<i>Fulca atra</i>	Nce	C	++		-	1		
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Nce	U			-	1 2		Point IPA
Gelinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>	Npo	TR	--	*	-	1	00 625	

Annexe 5 : Liste des OISEAUX

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut	Fréquence régionale	Evolution régionale	Liste rouge	Protection	Biblio	ZNIEFF	Localisation
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Npo	PC			F	1	00 625	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Npr	TC			F	1	00 149	Point IPA
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Nce	C			-	1		Point IPA
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	Nce	C	++		-	1		
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	Nce	U			-	1		Point IPA
Grive muscienne	<i>Turdus philomelos</i>	Nce	U			-	1		
Gros-bec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Npr	C			F	1		
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>					F DO			Auberive (passage)
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Npo	C	++		F	1		Point IPA
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Npr	PC	=		F	1	00 116	
Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica</i>	Nce	U			F			Point IPA
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	Nce	U			F	1		Point IPA
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Npr	R	--	*	F			Point IPA, Aulnoy/Aube (plateau)
Hypolaïs polyglotte	<i>Hypolaïs polyglotta</i>	Npr	C	++		F	1		
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Nce	U			F	1		Point IPA
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Npr	PC	=		F	1	15533, 0098, 01117, 09517	
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Npr	TC			F	1		Point IPA
Martin-pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	Npr	C			F DO			Point IPA
Martinnet noir	<i>Apus apus</i>	Nce	C			F	1		Point IPA
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Nce	U			-	1		Point IPA
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caedatus</i>	Nce	C			F	1		Point IPA
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	Nce	U			F	1		Point IPA
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>	Npo	TC			F	1		Point IPA
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Nce	U			F	1		Point IPA
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	Npr	C			F	1		
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	Npr	PC			F	1		
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	Nce	TC			F	1		Point IPA
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Npr	C	--		F DO		08 925	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Nce	C	--		F DO	1	15533, 08925, 00116	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Nce	U			-			Point IPA
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Nce	C			F	1		Point IPA
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	Npo	R	++	*	-	1		Point IPA
Pic cendré	<i>Picus canus</i>		TR	--	*	F DO	1	00 625	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Nce	TC			F	1	00627, 00116, 15513	Point IPA
Pic épicéte	<i>Dendrocopos minor</i>	Npr	PC			F	1		Point IPA
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Npr	R		*	F DO	1		
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Nce	C			F DO	1	9510, 00625, 00627, 08925, 00149, 01117	Point IPA
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Nce	C	=		F	1		Point IPA
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Nce	U			-			Point IPA
Pie-grièche à poitrine rose	<i>Lanius minor</i>					F DO		08 999	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Npr	C	--	*	F DO	1	00 132	Point IPA
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	Npo	PC	--	*	F	1		
Pigeon colombin	<i>Columba aenas</i>	Npr	R	--	*	-	1	00 625	Point IPA
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Npr	TC			-	1		Point IPA

Annexe 5 : Liste des OISEAUX

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut	Fréquence régionale	Evolution régionale	Liste rouge	Protection	Biblio	ZNIEFF	Localisation
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Nce	U			F	1 2		Point IPA
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>					F	1		
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Nce	U			F	1	00111, 00116	Point IPA, Bay/Aube (butte de Talaison)
Pipit farouche	<i>Anthus pratensis</i>	Npr	C	--	*	F	1 2		
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Npr	TC			F	1 2	00 116	Point IPA
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Npr	C			F	1 2		Point IPA
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Nce	U			F	1 2	00 149	Point IPA
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Npr	C			-	1		
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>		PC	=		-		00 98	
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Nce	C			F	1 2		Point IPA
Roitelet triple-bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	Npo	C			F	1 2		Point IPA
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Npr	TC			F	1		
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Nce	U			F	1 2		Point IPA
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Nce	PC	--	*	F	1		Point IPA
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Nce	TC			F	1		Point IPA
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Npr	C	=		F	1		Point IPA
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	Npr	PC	=		F	1		Point IPA
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Npr	C	++		F	1		Point IPA
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Nce	TC			F	1 2	15 513	Point IPA
Sizerin flammé	<i>Carduelis flammaea</i>		TR	++	*	F	1		
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Npo				F	1		
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>		R	--	*	F	1		Point IPA
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Nce	U	--		-	1		Point IPA
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Nce	U			-	1		Point IPA
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Npo	TR		*	F	1		
Traquet pâle	<i>Saxicola torquata</i>	Npr	TC			F	1	08 999	Point IPA, Aubepierre/Aube (ferme du chemin Boeuf), Bay/Aube
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Nce	U			F	1 2		Point IPA
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Npo	R	--	*	-	1		
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Nce	U			F	1		Point IPA

1 : Val Clavin (1990). Bulletin de la Société de Sc. nat. et d'archéo. de Haute-Marne

2 : forêt du domaine de Grancey (Villars-Santenoge Poinsonot) (1994-1995) - ROY E., 1995 - Complément au recensement de l'avifaune nicheuse des forêts de l'institution Interdépartementale des barrages-Réservoirs du Bassin de la Seine.

Nce : nicheur certain, **Npr** : nicheur probable, **Npo** : nicheur possible

TR : très rare, **R** : rare, **PC** : peu commune, **C** : commune, **TC** : très commune, **U** : ubiquiste

-- : en régression, ++ : en augmentation, = : sans tendance significative

F : espèce protégée en France, **DO** : Directive Oiseaux

Annexe 6 : Liste des MAMMIFERES

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Localisation		
			Biblio	ZNIEFF	Observations 2000
<u>INSECTIVORES</u>					
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	-	Val Clavin (1990)		
Crocidure bicolore	<i>Crocidura leucodon</i>	-	Val Clavin (1990)		
Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	F	Val Clavin (1990)		Rouvres/Aube
Musaraigne aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	F, LR(i)	Val Clavin (1990)		
Musaraigne carrelet	<i>Sorex araneus</i>	-	Val Clavin (1990)		
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	-	Val Clavin (1990)		
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	-	Val Clavin (1990)		
Taupe	<i>Talpa europaea</i>	-	Val Clavin (1990)		
<u>CHIROPTERES</u>					
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	A2, A4, F, LR(v)	Val Clavin (1990)		Chameroy (hibernation), Auberive (hibernation : trou de la Coupotte), Aubepierre (église)
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	A2, A4, F, LR(v)			Auberive (hibernation : trou de la Coupotte)
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	A4, F, LR(s)	Val Clavin (1990)		Rouvres sur Aube (reproduction)
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	A4, F, LR(s)	Val Clavin (1990)		
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	A4, F, LR(s)			Germaines (hibernation : grotte de Germaines)
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	A4, F, LR(v)	Val Clavin (1990)		
Oreillard roux, gris	<i>Plecotus austriacus, autricus</i>	A4, F, LR(s)	Val Clavin (1990)		Aubepierre (reproduction : église)
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	A2, A4, F, LR(v)			Auberive (hibernation : trou de la Coupotte; reproduction : grenier de la mairie)
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	A4, F, LR(s)	Val Clavin (1990)		Germaines, Dancevoir (reproduction)
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	A4, F, LR(s)	Val Clavin (1990)		
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	A2, A4, F, LR (v)			Dancevoir (reproduction)
<u>CARNIVORES</u>					
Belette	<i>Mustela nivalis</i>	F(art2), LR(s), Ch, Nu	Val Clavin (1990)		
Blaireau	<i>Meles meles</i>	LR(s), Ch	Val Clavin (1990)	9510, 00625	La Chaume (combe aux Epinettes), Aubepierre/Aube, Auberive (Val Clavin source Gorgeot)
Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>	A4, F, LR(s)	Val Clavin (1990)	9510, 00625, 08925, 00652, 01117, 15519	Aubepierre/Aube
Fouine	<i>Martes foina</i>	F(art3), Ch, Nu	Val Clavin (1990)		
Hermine	<i>Mustela erminea</i>	F(art2), LR(s), Ch	Val Clavin (1990)	9510, 00625	Bay/Aube
Martre	<i>Martes martes</i>	A5, F(art2), LR (s), Ch, Nu	Val Clavin (1990)	9510, 00625, 00627, 08925, 00652, 01117, 15519	
Putois	<i>Mustela putorius</i>	A5, F(art2), LR(i), Ch, Nu	Val Clavin (1990)		
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Ch, Nu	Val Clavin (1990)		Rouelles

A2, A4, A5 : annexes de la Directive Habitats

F : protection nationale (Ch : "espèce de gibier dont la chasse est autorisée" ; Nu : "espèce susceptible d'être classée nuisible")

LR : espèce inscrite sur la Liste Rouge des espèces menacées en France

Annexe 6 : Liste des MAMMIFERES

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Localisation		
			Biblio	ZNIEFF	Observations 2000
RONGEURS					
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	-	Val Clavin (1990)		
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-	Val Clavin (1990)		
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	-	Val Clavin (1990)		
Campagnol souterrain	<i>Pitymys subterraneus</i>	-	Val Clavin (1990)		
Campagnol terrestre	<i>Arvicola terrestris</i>	-	Val Clavin (1990)		
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	F, LR(s)	Val Clavin (1990)		
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Ch, Nu	Val Clavin (1990)		Auberive (source de l'Aube)
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	-	Val Clavin (1990)		
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	Ch	Val Clavin (1990)		Auberive (trou des 3 fontaines, source de l'Aube)
Loir	<i>Myoxus glis</i>	-	Val Clavin (1990)	9510, 00625	
Mulot à gorge jaune	<i>Apodemus flavicollis</i>	-	Val Clavin (1990)		
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	Val Clavin (1990)		
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	A4	Val Clavin (1990)		
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	-	Val Clavin (1990)		
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	-	Val Clavin (1990)		
ARTIODACTYLES					
Cerf	<i>Cervus elaphus</i>	Ch	Val Clavin (1990)	625, 00627, 08925, 00652, 15519	Auberive (forêt source de l'Aube), Rouvres/Aube (D20 cascade d'Etuf)
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	Ch	Val Clavin (1990)	9510, 00625	Rouvres/Aube, Auberive (source de l'Aube)
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	Ch, Nu	Val Clavin (1990)	9510, 00625, 00627, 00652, 15519	
			Val Clavin (1990)		

A2, A4, A5 : annexes de la Directive Habitats

F : protection nationale (Ch : "espèce de gibier dont la chasse est autorisée" ; Nu : "espèce susceptible d'être classée nuisible")

LR : espèce inscrite sur la Liste Rouge des espèces menacées en France

Annexe 7 : Liste des Reptiles

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Localisation		
			Biblio	ZNIEFF	Observations 2000
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	F, LR(s)		15520, 15533, 00132, 00627, 08908, 00149, 00652, 08977, 08999, 09513, 09516, 09517, 15519	Germaines
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i>	A4, F, LR(s)	Val Clavin (1990)	15520, 15533, 00132, 00627, 08908, 00149, 00652, 08999, 09513, 09516, 09517, 15519	Aubepierre sur Aube
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	A4, F, LR(s)	Val Clavin (1990)	15536, 00149	Bay sur Aube, Dancevoir, Aubepierre sur Aube, Rouvres sur Aube, Arbot, Aulnoy sur Aube, Germaines, Vitry en Montagne, Rouelles, Auberive, Vivey, Praslay
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	A4, F, LR(i)	Val Clavin (1990)	8925, 01117	Auberive (Val Clavin, source Gorgeot)
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	A4, F, LR(s)			Bay sur Aube
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	F, LR(s)	Val Clavin (1990)		
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	F(art2)	Val Clavin (1990)		
Vipère péliade	<i>Vipera berus</i>	F(art2), LR(i)		00 98	

A2, A4, A5 : annexes de la Directive Habitats

F : protection nationale (Ch : "espèce de gibier dont la chasse est autorisée" ; Nu : "espèce susceptible d'être classée nuisible")

LR : espèce inscrite sur la Liste Rouge des espèces menacées en France

Annexe 8 : Liste des AMPHIBIENS

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Localisation		
			Biblio	ZNIEFF	Observations 2000
Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	A4, F, LR(I)	Val Clavin (1990)	15533, 01117, 08999	Rouelles, Auberive (source de l'Aube, Moulin Brocard)
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	F, LR(s)		15520, 15521, 15523, 00132, 08908, 08925, 00098, 00652, 08977, 09513, 09516, 09517, 15519	Auberive (carrefour Vivey-Praslay, D129) Auberive (D428, carrefour Vivey)
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	A4, F, LR(s)		15520, 15521, 15523, 00132, 08908, 0098	Vitry en Montagne
Grenouille de Lessona	<i>Rana lessonae</i>	A4, F, LR(s)	Val Clavin (1990)		
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	A4, F(art3/4)	Val Clavin (1990)	15520, 15521, 15523, 00132, 08908, 0098	Auberive (route forestière Montavoire, carrefour Vivey-Praslay), Rouvres/Aube (D20, cascade d'Etuf)
Grenouille verte	<i>Rana esculenta</i>	A5, F(art3)	Val Clavin (1990)		
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	F, LR(s)	Val Clavin (1990)	15520, 15521, 15523, 00627, 08925, 00652, 01117, 08999, 09513, 09516, 09517, 15519	Auberive (perte des Roses, route forestière forêt d'Auberive, source de l'Aube, Moulin Brocard)
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	A2, A4, F, LR(v)			Vitry en Montagne
Triton alpestre		F, LR(v)	Val Clavin (1990)	15520, 15521, 15523, 00627, 0098, 00652, 08999, 09513, 09516, 09517, 15519	Auberive (Moulin Brocard), Aubepierre/Aube (ferme du chemin Boeuf)
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>	F, LR(s)	Val Clavin (1990)	15520, 15521, 15523, 00627, 0098, 00652, 08999, 09513, 09516, 09517, 15519	Auberive (source de l'Aube, Moulin Brocard)

A2, A4, A5 : annexes de la Directive Habitats

F : protection nationale

LR : liste rouge des espèces menacées

1 : Val Clavin (1990). Bulletin de la Société de Sc. nat. et d'archéo. de Haute-Marne

Annexe 9 : Liste des INVERTEBRES

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Localisation			
			Biblio	ZNIEFF	Données de Mr COPPA	Observations 2000
ODONATES						
	<i>Aeschna cyanea</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Aeschna grandis</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Aeschna mixta</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Anax imperator</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Calopteryx splendens</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Calopteryx virgo</i>	-	Val Clavin (1990)			Auberive (Val Clavin) Auberive (Val Clavin, source), Moulin Brocard, Etang des Amorins Etang des Amorins
	<i>Cercion lindenii</i>	-				
	<i>Coenagrion cyathigerum</i>	-	Val Clavin (1990)			
Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	A2, F, LR(e)	Val Clavin (1990)	15 533	Auberive (combe de la ferme d'Arcquenove), Rouvres/Aube (cascade d'Etuf, combe de Vauguefroy), Bay/Aube, aval de Germaines, marais tufeux BV	Moulin Brocard
	<i>Coenagrion puella</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Coenagrion pulchellum</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Cordulegaster bidentatus</i>	Rare	Val Clavin (1990)	15520, 15521, 15523, 00627, 0098, 00652, 08999, 09513, 09516, 15519	Rouvres/Aube (cascade d'Etuf), combe de Vauguefroy, marais tufeux BV	
Cordulegastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	-	Val Clavin (1990)	15520, 15523, 00627, 00652, 08999, 09513, 09516, 15519	Plusieurs endroits de la rivière Aube, marais tufeux BV	Auberive (Val Clavin)
	<i>Cordulia aenea</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Crocothemis erythrae</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Erythromma najas</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Gomphus pulchellus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Ischnura elegans</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Lestes virens vestalis</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Lestes sponsa</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Orthetrum brunneum</i>	-	Val Clavin (1990)		Marais tufeux BV	Moulin Brocard
	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Orthetrum coerulescens</i>	-			Marais tufeux BV	
	<i>Plabotrum depressum</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Plactynemis pennipes</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	Val Clavin (1990)			Etang des Amorins Auberive (source), Moulin Brocard, Etang des Amorins
	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	-			Marais tufeux BV	
	<i>Somatochlora metallica</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Sympetrum danae</i>	-			Marais tufeux BV	
	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Sympetrum stiolatum</i>	-	Val Clavin (1990)			
ORTHOPTERES						
	<i>Acheta domesticus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Chortyppus montanus (longicornis)</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Chortyppus parralelus (longicornis)</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Chrotypus biguttulus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Chrysochraon brachypterus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Conocephalus discolor</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Gomphocerus rufus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Gryllus domesticus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Metriopera brachyptera</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Omocestus rufipes (ventralis)</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Omocestus viridulus</i>	-	Val Clavin (1990)			
MANTOPTERES						
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-		15536, 00149		
HOMOPTERES						
Cigale des montagnes	<i>Cicadetta montana</i>	-	Val Clavin (1990)	8925, 00149		

A2, A4, A5 : annexes de la Directive Habitats

F : protection nationale (Ch : "espèce de gibier dont la chasse est autorisée" ; Nu : "espèce susceptible d'être classée nuisible")

LR : espèce inscrite sur la Liste Rouge des espèces menacées en France

Annexe 9 : Liste des INVERTEBRES

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Localisation			
			Biblio	ZNIEFF	Données de Mr COPPA	Observations 2000
COLEOPTERES						
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	H2		9510, 00625		
Lépidoptères						
Le Gazé	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Aporia crataegi</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Araschnia levana</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Argynnis paphia</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Brenthis ino</i>	-	Val Clavin (1990)			
La Petite Violette	<i>Clossiana dia</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Clossiana selene</i>	-	Val Clavin (1990)			
Le Daphnis	<i>Coenonympha tullia</i>	F, LR(e)		00 98	Combe de Vauguefroy, marais tufeux BV	
le Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	-	Val Clavin (1990)	00 116		
	<i>Coenonympha glycerion</i>	-	Val Clavin (1990)			
le Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	Val Clavin (1990)	00 111		
	<i>Colias australis</i>	-	Val Clavin (1990)			
l'Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>	-	Val Clavin (1990)	00 116		
	<i>Erebia aethiops</i>	-	Val Clavin (1990)			
Damier de la Succise	<i>Eurodryas aurinia</i>	A2, F, LR(e)			Marais tufeux BV	
	<i>Fabriciana adippe</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Gonopteryx rhamni</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Inachis io</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Issoria lathonia</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Leptidea sinapis</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Limenitis camilla</i>	-	Val Clavin (1990)			
La Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	A4, F, LR(e)	Val Clavin (1990)			
	<i>Lysandra bellargus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Maculinea alcon</i>	F, LR (e)			Marais tufeux BV	
le Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	Val Clavin (1990)	00111, 00116		
le Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	Val Clavin (1990)	00 116		
	<i>Melitaea athalia</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Melitaea didyma</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Mesoacidalia aglaja</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Ochlodes venatus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Pararge aegeria</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Pieris napi</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Pieris rapae</i>	-	Val Clavin (1990)			
L'Azuré des coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Polygonia C-album</i>	-	Val Clavin (1990)			
l'Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	-	Val Clavin (1990)	00111, 00116		
	<i>Pyrgus malvae</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	Val Clavin (1990)			
le Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-		00111, 00116		
l'Argus bleu-nacré	<i>Polyommatus coridon</i>	-		00111, 00116		
le Flambé	<i>Iphiclydes podalirius</i>	-		00 116		
MOLLUSQUES						
	<i>Acicula dupuyi</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Azeqa goodali</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Bradybaena fruticum</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Bythinella sp.</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Cepeae hortensis</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Cepeae nemoralis</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Cochlodina laminata</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Cochlostoma obscurum</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Discus rotundatus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Ena montana</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Euconullus fulvus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Galba truncatula</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Helicodonta obvolvata</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Macrogastra rolfii</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Oxuchilus helveticus</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Oxyloma elegans (?)</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Perforatelle incarnata</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Pisidium sp.</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Pomatia elegans</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Trichi plebeia</i>	-	Val Clavin (1990)			
	<i>Vitrea crystallina</i>	-	Val Clavin (1990)			
ARTHROPODES						
Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	A2, A5, F, LR(v)			Marais tufeux BV	

A2, A4, A5 : annexes de la Directive Habitats

F : protection nationale (Ch : "espèce de gibier dont la chasse est autorisée" ; Nu : "espèce susceptible d'être classée nuisible")

LR : espèce inscrite sur la Liste Rouge des espèces menacées en France

Annexe 10 : Eelevé phytoécologique/ PELOUSES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES / PELOUSES			
Date	17/05/2000	17/05/2000	16/05/2000
n°	B12	B13	B14
Commune	Germaine	Bay/Aube	Bay/Aube
Matériau parental	Colluvions	Colluvions	Colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Pente	15°		25°
Exposition	Sud-Est		ouest
Type de sol	CALCOSOLS	CALCOSOLS	CALCOSOLS
Niveau hydrique	Sec à très sec	Sec à très sec	Sec à très sec
Strates	% recouvrement		
arborescente	0	0	0
arbustive	<5		
herbacée	100	100	100
Arbustes			
Genista tinctoria	1		
Prunus spinosa	1		
Pyrus communis	+		
Herbacées			
Achillea millefolium		+	
Agrimonia eupatoria			+
Anacamptis pyramidalis			+
Anemone pulsatilla	3		Hors relevé
Anthyllis vulneraria	2		Hors relevé
Arenaria serpyllifolia		1	
Asperula cynanchica	+		
Avenula pubescens	+		
Bellis perennis		1	1
Brachypodium pinnatum	2		3
Briza media	1	+	1
Bromus erectus	2	3	2
Carex caryophylla	2	1	1
Carex flacca	1		+
Carex halleriana			Hors relevé
Centaurea jacea		+	
Cerastium brachypetalum			+
Cerastium fontanum			+
Cirsium acaule	+		+
Colchicum autumnalis	Hors relevé		
Cytisus decumbens			Hors relevé
Daucus carotta		1	
Erodium cicutarium		+	
Festuca lemanii	2	1	2
Geranium dissectum		+	
Globularia punctata			Hors relevé
Gymnadenia conopsea	+		
Helianthemum nummularium	2		+
Hieracium pilosella			1
Himantoglossum hircinum		+	Hors relevé
Hippocrepis comosa	+	+	1
Linum catharticum	+		1
Date	17/05/2000	17/05/2000	16/05/2000

Annexe 10 : Eelevé phytoécologique/ PELOUSES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES / PELOUSES			
n°	15	13	7
Commune	Germaine	Bay/Aube	Bay/Aube
Matériau parental	Colluvions	Colluvions	Colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Pente	15°		25°
Exposition	Sud-Est		ouest
Type de sol	CALCOSOLS	CALCOSOLS	CALCOSOLS
Niveau hydrique	Sec à très sec	Sec à très sec	Sec à très sec
Strates	% recouvrement		
arborescente	0	0	0
arbustive	<5		
herbacée	100	100	100
Lotus corniculatus	+		
Medicago lupulina		1	1
Ononis repens	+		1
Ophrys fuciflora			+
Orchis militaris	+		
Orchis purpurea			Hors relevé
Plantago lanceolata	1		1
Plantago media	+	+	
Poa pratensis		+	+
Polygala calcarea			1
Potentilla tabernamontani	1	1	1
Primula officinalis	+	+	1
Prunella grandiflora	+		
Prunella laciniata		+	
Ranunculus bulbosus		1	+
Rinanthus minor	3		
Salvia pratensis		2	Hors relevé
Sanguisorba minor	2	1	1
Saxifraga tridactylites	+		
Sedum acris		1	
Sedum album			Hors relevé
Sedum mite			Hors relevé
Sedum sexangulare		+	
Senecio jacobea		+	
Seseli montanum	1	1	1
Stachys recta		+	
Teucrium chamaedrys			Hors relevé
Thesium humifusum	+		
Thlaspi perfoliatum			Hors relevé
Thymus serpyllium		2	1
Trifolium dubium	+	+	+
Trifolium montanum	+		
Trifolium pratense		1	
Trifolium repens			+
Trifolium scabrum		+	
Trisetum flavescens		+	
Veronica prostrata			+
Veronica serpillifolia		+	+
Viola hirta	1		

Annexe 10 : Relevé phytocécologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES			
Date	16/05/2000	16/05/2000	16/05/2000
n°	1	2	3
Commune	Aulnoy/Aube	Aulnoy/Aube	Aulnoy/Aube
Matériau parental	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	HISTISOLS saturé	FLUVIOSOLS saturés	FLUVIOSOLS saturés
Niveau hydrique	humide	très frais	frais
Strates , % de recouvrement			
Strate herbacée	100	100	100
Espèces			
Achillia millifolia			
Aconit napellus			
Agrostis stolonifera	+	3	
Ajuga reptans	+		
Alnus glutinosa			
Anthoxantum odoratum	1	+	1
Arrhenatherum bulbosum			
Arrhenatherum elatius		+	1
Avenula pubescens			
Bellis perennis	+		
Briza media			
Bromus commutatus			
Bromus erectus			
Bromus mollis			
Bromus racemosus		+	+
Brunella vulgaris			
Caltha palustris			
Cardamina pratensis	1	2	1
Carex acutiformis		1	
Carex davaliana			
Carex disticha			
Carex elongata			
Carex fulva			
Carex hirta		2	
Carex lepidocarpa			
Carex panicea			
Carex rostrata			
Carex umbrosa			
Carum carvi			
Centaurea jacea		2	1
Centaureum fontanum			
Cerastium fontanum	+		
Cirsium arvense			
Cirsium palustre			
Colchicum autumnale			+
Convolvulus arvense			
Crepis hiennis			1
Cruciata laevipes			
Cynosurus cristatus	+	0	
Dactylis glomerata		1	
Dactylorhiza majalis			
Deschampsia cespitosa			
Epipactis palustris			
Eriophorum latifolium			
Eupatorium cannabinum			
Date	16/05/2000	16/05/2000	16/05/2000
n°	1	2	3

Annexe 10 : Relevé phytocécologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES			
Commune	Aulnoy/Aube	Aulnoy/Aube	Aulnoy/Aube
Matériau parental	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	HISTISOLS saturé	FLUVIOSOLS saturés	FLUVIOSOLS saturés
Niveau hydrique	humide	très frais	frais
Strates , % de recouvrement			
Strate herbacée	100	100	100
Festuca ovina			
Festuca pratensis	3	3	
Festuca rubra	+	1	2
Filipendula ulmaria			
Frangula alnus			
Galium boreale			
Galium mollugo			1
Galium palustre		1	
Galium verum			Hors relevé
Strate herbacée	100	100	100
Genista tinctoria			
Gentiana pneumonanthe			
Geranium dissectum			
Geranium molle			
Heracleum sphondylium			
Holcus lanatus			2
Holcus mollis	2		
Juncus subnodulosus			
Lamium purpureum			
Lathyrus pratensis			
Leucanthemum vulgare			
Leontodon autumnalis		+	1
Lolium perenne	2	2	1
Lotus corniculatus			+
Lychnis flos-cuculi			
Lysimachia nummularia		+	1
Lysimachia vulgaris			
Medicago lupulina	+		
Medicago sativa			
Mentha aquatica			
Molinia caerulea			
Myosotis arvensis			
Narcissus poeticus			
Ophioglossum vulgatum			
Parnassia palustris			
Phragmite australis			
Pimpinella major			2
Plantago lanceolata		1	1
Poa pratensis	+		2
Poa trivialis	3	2	+
Potentilla reptans			+
Potentilla tomentilla			
Prunella vulgaris			
Ranunculus acris	2	+	1
Ranunculus bulbosus			
Ranunculus polyanthemoides			
Ranunculus repens	3	1	
Rhinanthus minor			
Date	16/05/2000	16/05/2000	16/05/2000
n°	1	2	3
Commune	Aulnoy/Aube	Aulnoy/Aube	Aulnoy/Aube

Annexe 10 : Relevé phytocologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES			
Matériau parental	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	HISTISOLS saturé	FLUVIOSOLS saturés	FLUVIOSOLS saturés
Niveau hydrique	humide	très frais	frais
Strates , % de recouvrement			
Strate herbacée	100	100	100
Rumex acetosa		+	1
Rumex acetosella			
Salix multinervis			
Sanguisorba minor			
Sanguisorba officinalis			Hors relevé
Schoenus ferrugineus			
Schoenus nigricans			
Scirpus sylvaticus			
Scrophularia umbrosa			
Serratula tinctoria			
Senecio helenitis			
Senecio jacobaea			
Silaum silaus			
Solanum dulcamara			
Succisa pratensis			
Taraxacum sp.	+	1	1
Tetragonolobus maritimus			
Thelypteris palustris			
Tragopogon pratensis			
Trifolium dubium			
Trifolium pratense	+		1
Trifolium repens	1	2	
Trisetum flavescens			1
Valerina dioica			
Vallerianella locusta			
Veronica agrestis			
Veronica chamaedrys			
Veronica serpyllifolia	+		
Vicia cracca			1
Vicia sativa			

Annexe 10 : Relevé phytocécologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES			
Date	16/05/2000	16/05/2000	16/05/2000
n°	4	5	6 (T15)
Commune	Aulnoy/Aube	Vivey	Praslay
Matériau parental	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	FLUVIOSOLS saturés	FLUVIOSOLS saturés	FLUVIOSOLS saturés
Niveau hydrique	sain à sec	sain à sec	sain à sec
Strates , % de recouvrement			
Strate herbacée	100	100	100
Espèces			
Achillia millifolia			
Aconit napellus			
Agrostis stolonifera			
Ajuga reptans			
Alnus glutinosa			
Anthoxantum odoratum	1	1	2
Arrhenatherum bulbosum			
Arrhenatherum elatius	2	1	1
Avenula pubescens	2		
Bellis perennis			
Briza media			
Bromus commutatus			
Bromus erectus	1		
Bromus mollis	+		
Bromus racemosus			
Brunella vulgaris			
Caltha palustris			
Cardamina pratensis		+	+
Carex acutiformis			
Carex davaliana			
Carex disticha			
Carex elongata			
Carex fulva			
Carex hirta	+		
Carex lepidocarpa			
Carex panicea			
Carex rostrata			
Carex umbrosa			
Carum carvi			
Centaurea jacea		+	2
Centaurium fontanum	+		
Cerastium fontanum		+	+
Cirsium arvense	+		
Cirsium palustre			
Colchicum autumnale		2	2
Convolvulus arvense	+		
Crepis hiennis	+		+
Cruciata laevipes			
Cynosurus cristatus	+	1	
Dactylis glomerata	1		+
Dactylorhiza majalis			
Deschampsia cespitosa			
Epipactis palustris			
Eriophorum latifolium			
Eupatorium cannabinum			
Date	16/05/2000	16/05/2000	16/05/2000
n°	4	5	6 (T15)

Annexe 10 : Relevé phytocéologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES			
Commune	Aulnoy/Aube	Vivey	Praslay
Matériau parental	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	FLUVIOSOLS saturés	FLUVIOSOLS saturés	FLUVIOSOLS saturés
Niveau hydrique	sain à sec	sain à sec	sain à sec
Strates , % de recouvrement			
Strate herbacée	100	100	100
Festuca ovina			2
Festuca pratensis	1	1	2
Festuca rubra	1	2	
Filipendula ulmaria			
Frangula alnus			
Galium boreale			
Galium mollugo	+		1
Galium palustre			
Galium verum		1	Hors relevé
Strate herbacée	100	100	100
Genista tinctoria			
Gentiana pneumonanthe			
Geranium dissectum			
Geranium molle			
Heracleum sphondylium	1		
Holcus lanatus	1	2	2
Holcus mollis			
Juncus subnodulosus			
Lamium purpureum			
Lathyrus pratensis			+
Leucanthemum vulgare	+		+
Leontodon autumnalis			
Lolium perenne	+	1	
Lotus corniculatus			+
Lychnis flos-cuculi			
Lysimachia nummularia		+	
Lysimachia vulgaris			
Medicago lupulina			
Medicago sativa			
Mentha aquatica			
Molinia caerulea			
Myosotis arvensis			
Narcissus poeticus			
Ophioglossum vulgatum			
Parnassia palustris			
Phragmite australis			
Pimpinella major	1	+	+
Plantago lanceolata	1		1
Poa pratensis	1	1	1
Poa trivialis		2	2
Potentilla reptans			
Potentilla tomentilla			
Prunella vulgaris			
Ranunculus acris	2	1	
Ranunculus bulbosus	1	+	
Ranunculus polyanthemoides			
Ranunculus repens			
Rhinanthus minor			
Date	16/05/2000	16/05/2000	16/05/2000
n°	4	5	6 (T15)
Commune	Aulnoy/Aube	Vivey	Praslay

Annexe 10 : Relevé phytocécologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES			
Matériau parental	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions	Alluvions et colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	FLUVIOSOLS saturés	FLUVIOSOLS saturés	FLUVIOSOLS saturés
Niveau hydrique	sain à sec	sain à sec	sain à sec
Strates , % de recouvrement			
Strate herbacée	100	100	100
Rumex acetosa			
Rumex acetosella		1	
Salix multinervis			
Sanguisorba minor			
Sanguisorba officinalis			hors relevé
Schoenus ferrugineus			
Schoenus nigricans			
Scirpus sylvaticus			
Scrophularia umbrosa			
Serratula tinctoria			
Senecio helenitis			
Senecio jacobaea			
Silaum silaus			hors relevé
Solanum dulcamara			
Succisa pratensis			
Taraxacum sp.	+		1
Tetragonolobus maritimus			
Thelypteris palustris			
Tragopogon pratensis	1		
Trifolium dubium	+		+
Trifolium pratense	1		1
Trifolium repens	1	+	
Trisetum flavescens	2	1	1
Valeriana dioica			
Vallerianella locusta			
Veronica agrestis			
Veronica chamaedrys	2		+
Veronica serpyllifolia	+		
Vicia cracca		+	1
Vicia sativa	1		+

Annexe 10 : Relevé phytocécologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES			
Date	17/05/2000	17/05/2000	17/05/2000
n°	B7	B8	B9
Commune	Germaine	Bay/Aube	Bay/Aube
Matériau parental	Alluvions et colluvions	Alluvions	Colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	REDOXISOLS fluviqes	REDOXISOLS fluviqes	COLLUVIOSOLS saturés
Niveau hydrique	humide	humide	sain à sec
Strates , % de recouvrement			
Strate herbacée	100	100	100
Espèces			
Achillia millifolia			
Aconit napellus			
Agrostis stolonifera			
Ajuga reptans	+	1	
Alnus glutinosa			
Anthoxantum odoratum	1	1	
Arrhenatherum bulbosum			
Arrhenatherum elatius		+	
Avenula pubescens	1		
Bellis perennis			1
Briza media			
Bromus commutatus	1		
Bromus erectus	+		1
Bromus mollis			
Bromus racemosus	+		
Brunella vulgaris			
Caltha palustris	hors relevé		
Cardamina pratensis		+	
Carex acutiformis	hors relevé		
Carex davaliana			
Carex disticha			
Carex elongata			
Carex fulva			
Carex hirta	+	1	
Carex lepidocarpa			
Carex panicea	hors relevé		
Carex rostrata			
Carex umbrosa			
Carum carvi			hors relevé
Centaurea jacea	1	1	1
Centaurium fontanum			
Cerastium fontanum	+	1	+
Cirsium arvense	+		+
Cirsium palustre			
Colchicum automnale	1		
Convolvulus arvense			+
Crepis hiennis	+		
Cruciata laevipes	1		
Cynosurus cristatus		+	1
Dactylis glomerata	1	+	1
Dactylorhiza majalis			
Deschampsia cespitosa			
Epipactis palustris			
Eriophorum latifolium			
Eupatorium cannabinum			
Date	17/05/2000	17/05/2000	17/05/2000
n°	B7	B8	B9

Annexe 10 : Relevé phytocécologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES			
Commune	Germaine	Bay/Aube	Bay/Aube
Matériau parental	Alluvions et colluvions	Alluvions	Colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	REDOXISOLS fluviqques	REDOXISOLS fluviqques	COLLUVIOSOLS saturés
Niveau hydrique	humide	humide	sain à sec
Strates , % de recouvrement			
Strate herbacée	100	100	100
Festuca ovina			
Festuca pratensis	+	1	1
Festuca rubra	1	2	
Filipendula ulmaria			
Frangula alnus			
Galium boreale	+		
Galium mollugo	1		
Galium palustre			
Galium verum	1		
Strate herbacée	100	100	100
Genista tinctoria			
Gentiana pneumonanthe			
Geranium dissectum	+		+
Geranium molle			
Heracleum sphondylium		+	
Holcus lanatus		1	
Holcus mollis	2		
Juncus subnodulosus			
Lamium purpureum	+		
Lathyrus pratensis			
Leucanthemum vulgare	+	+	
Leontodon autumnalis			+
Lolium perenne		2	2
Lotus corniculatus	+		+
Lychnis flos-cuculi	+	+	
Lysimachia nummularia			
Lysimachia vulgaris			
Medicago lupulina	+		1
Medicago sativa			
Mentha aquatica			
Molinia caerulea			
Myosotis arvensis			
Narcissus poeticus	2		
Ophioglossum vulgatum			
Parnassia palustris			
Phragmite australis			
Pimpinella major	2	1	
Plantago lanceolata		2	1
Poa pratensis		+	1
Poa trivialis	1	1	+
Potentilla reptans			1
Potentilla tomentilla			
Prunella vulgaris			
Ranunculus acris	1	2	1
Ranunculus bulbosus			+
Ranunculus polyanthemoides			
Ranunculus repens	2	1	
Rhinanthus minor			
Date	17/05/2000	17/05/2000	17/05/2000
n°	B7	B8	B9
Commune	Germaine	Bay/Aube	Bay/Aube

Annexe 10 : Relevé phytocécologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES			
Matériau parental	Alluvions et colluvions	Alluvions	Colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	REDOXISOLS fluviqes	REDOXISOLS fluviqes	COLLUVIOSOLS saturés
Niveau hydrique	humide	humide	sain à sec
Strates , % de recouvrement			
Strate herbacée	100	100	100
Rumex acetosa	1		
Rumex acetosella			
Salix multinervis			
Sanguisorba minor			
Sanguisorba officinalis			
Schoenus ferrugineus			
Schoenus nigricans			
Scirpus sylvaticus			
Scrophularia umbrosa			
Serratula tinctoria			
Senecio helenitis			
Senecio jacobaea			
Silaum silaus	hors relevé		
Solanum dulcamara			
Succisa pratensis			
Taraxacum sp.	1	2	1
Tetragonolobus maritimus			
Thelypteris palustris			
Tragopogon pratensis			
Trifolium dubium			+
Trifolium pratense	2	1	1
Trifolium repens	1	2	3
Trisetum flavescens			+
Valerina dioica			
Vallerianella locusta			
Veronica agrestis			
Veronica chamaedrys	+		
Veronica serpillifolia		+	+
Vicia cracca	1		
Vicia sativa			

Annexe 10 : Relevé phytocécologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES				
Date	17/05/2000	17/05/2000	17/05/2000	17/05/2000
n°	B10	B11	B20	B20
Commune	Bay/Aube	Bay/Aube	Rouvres/Aube	Rouvres/Aube
Matériau parental	Alluvions	Colluvions	Colluvions	Colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	REDOXISOLS fluviqes	COLLUVIOSOLS saturés	HISTISOLS saturés	HISTISOLS saturés
Niveau hydrique	humide	sain à sec	humide	humide
Strates , % de recouvrement				
Strate herbacée	100	100	100	100
Espèces				
<i>Achillia millifolia</i>		2		
<i>Aconit napellus</i>			+	1
<i>Agrostis stolonifera</i>				
<i>Ajuga reptans</i>				
<i>Alnus glutinosa</i>				+
<i>Anthoxantum odoratum</i>	2			
<i>Arrhenatherum bulbosum</i>		1		
<i>Arrhenatherum elatius</i>				
<i>Avenula pubescens</i>		2		
<i>Bellis perennis</i>		2		
<i>Briza media</i>	+			
<i>Bromus commutatus</i>				
<i>Bromus erectus</i>		+		
<i>Bromus mollis</i>		2		
<i>Bromus racemosus</i>	+			
<i>Brunella vulgaris</i>	+			
<i>Caltha palustris</i>	+			
<i>Cardamina pratensis</i>				
<i>Carex acutiformis</i>	+			
<i>Carex davaliana</i>				2
<i>Carex disticha</i>	2			
<i>Carex elongata</i>			1	
<i>Carex fulva</i>				1
<i>Carex hirta</i>	1			
<i>Carex lepidocarpa</i>				1
<i>Carex panicea</i>	1		1	
<i>Carex rostrata</i>		2		
<i>Carex umbrosa</i>				+
<i>Carum carvi</i>				
<i>Centaurea jacea</i>	2	1		
<i>Centaureum fontanum</i>				
<i>Cerastium fontanum</i>	+	+		
<i>Cirsium arvense</i>				
<i>Cirsium palustre</i>			1	
<i>Colchicum autumnale</i>				1
<i>Convolvulus arvense</i>				
<i>Crepis hiennis</i>		1		
<i>Cruciata laevipes</i>				
<i>Cynosurus cristatus</i>				
<i>Dactylis glomerata</i>		1		
<i>Dactylorhiza majalis</i>	1			
<i>Deschampsia cespitosa</i>	+			
<i>Epipactis palustris</i>				1
<i>Eriophorum latifolium</i>				+
<i>Eupatorium cannabinum</i>		1		
Date	17/05/2000	17/05/2000	17/05/2000	17/05/2000
n°	B10	B11	B20	B20

Annexe 10 : Relevé phytocécologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES				
Commune	Bay/Aube	Bay/Aube	Rouvres/Aube	Rouvres/Aube
Matériau parental	Alluvions	Colluvions	Colluvions	Colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	REDOXISOLS fluviqes	COLLUVIOSOLS saturés	HISTISOLS saturés	HISTISOLS saturés
Niveau hydrique	humide	sain à sec	humide	humide
Strates , % de recouvrement				
Strate herbacée	100	100	100	100
Festuca ovina				
Festuca pratensis		1		
Festuca rubra	1			
Filipendula ulmaria	+			
Frangula alnus			+	
Galium boreale			1	1
Galium mollugo				
Galium palustre				
Galium verum	+			
Strate herbacée	100	100		
Genista tinctoria				+
Gentiana pneumonanthe				1
Geranium dissectum				
Geranium molle		+		
Heracleum sphondylium				
Holcus lanatus	1			
Holcus mollis				
Juncus subnodulosus		1		+
Lamium purpureum				
Lathyrus pratensis				
Leucanthemum vulgare				
Leontodon autumnalis				
Lolium perenne		+		
Lotus corniculatus	+			
Lychnis flos-cuculi	+			
Lysimachia nummularia				
Lysimachia vulgaris			1	
Medicago lupulina	1	3		
Medicago sativa		+		
Mentha aquatica			2	
Molinia caerulea			3	2
Myosotis arvensis		+		
Narcissus poeticus				
Ophioglossum vulgatum				1
Parnassia palustris				1
Phragmite australis			2	
Pimpinella major				
Plantago lanceolata	2	2		
Poa pratensis		1		
Poa trivialis		+		
Potentilla reptans				
Potentilla tomentilla				1
Prunella vulgaris				
Ranunculus acris	1			
Ranunculus bulbosus		3		
Ranunculus polyanthemoides				1
Ranunculus repens	2			
Rhinanthus minor		2		
Date	17/05/2000	17/05/2000	17/05/2000	17/05/2000
n°	B10	B11	B20	B20
Commune	Bay/Aube	Bay/Aube	Rouvres/Aube	Rouvres/Aube

Annexe 10 : Relevé phytocécologique/ PRAIRIES

Annexe 10 : RELEVES PHYTOECOLOGIQUES /PRAIRIES				
Matériau parental	Alluvions	Colluvions	Colluvions	Colluvions
Géologie	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)	Lias (marnes)
Type de sol	REDOXISOLS fluviqes	COLLUVIOSOLS saturés	HISTISOLS saturés	HISTISOLS saturés
Niveau hydrique	humide	sain à sec	humide	humide
Strates , % de recouvrement				
Strate herbacée	100	100	100	100
Rumex acetosa				
Rumex acetosella				
Salix multinervis			+	
Sanguisorba minor		2		
Sanguisorba officinalis	+			
Schoenus ferrugineus				1
Schoenus nigricans				2
Scirpus sylvaticus	+			
Scrophularia umbrosa			+	
Serratula tinctoria				1
Senecio helenitis				1
Senecio jacobaea		+		
Silaum silaus				
Solanum dulcamara			1	
Succisa pratensis				1
Taraxacum sp.		+		
Tetragonolobus maritimus				+
Thelypteris palustris			1	
Tragopogon pratensis				
Trifolium dubium	+	1		
Trifolium pratense	2	1		
Trifolium repens	2			
Trisetum flavescens		+		
Valerina dioica				1
Vallerianella locusta		1		
Veronica agrestis		1		
Veronica chamaedrys	+			
Veronica serpyllifolia				
Vicia cracca	1			
Vicia sativa				

RELEVÉ PHYTOÉCOLOGIQUE / FORÊT			
Date	18/05/2000	18/05/2000	18/05/2000
n°	B15	B16	B17
Forêt	Reculée Val Clavin	Reculée Val Clavin	Reculée Val Clavin
Matériau parental	Calcaire en bloc	Calcaire oolitique/colluvions	Alluvions
Géologie	Bathonien		Pied falaise bajocienne
Exposition	-	E	-
Topographie	plateau	versant droit	vallon étroit et encaissé
Peuplement	Taillis-sous-futaie	Taillis-sous-futaie	Taillis-sous-futaie
Type de sol	CALCOSOLS avec blocs	COLLUVIOSOLS carbonatés	FLUVIOSOLS calcaires
Strates, % de recouvrement			
arborescente	40	40	40
arbustive	20	40	
herbacée	80	60	10
Arbres			
Acer campestre	1 (A2); + (a)	+ (A2)	1 (A1); 1 (A2); + (a)
Acer platanoides		+ (A2)	
Acer pseudoplatanus	+ (Pl)		+ (A1); 1 (A2); 1 (a); 1 (Pl)
Carpinus betulus	2 (A2); 2 (a)		
Fagus sylvatica	2 (A1); + (A2); 1 (a); 2 (Pl)	1 (A1); 2 (A2); 1 (a); 1 (Pl)	
Fraxinus excelsior	+ (a); 2 (Pl)	1 (A2); 1 (a)	+ (A1); 2 (a); 1 (Pl)
Quercus petraea	1 (A1); 1 (A2)	+ (A1)	
Sorbus aria		1 (A2)	
Sorbus torminalis	+ (A2); + (a)		
Tilia platyphyllos			
Ulmus montana			2 (a)
Arbustes			
Cornus mas		2	
Cornus sanguineus		+	
Corylus avellana	1		+
Crataegus monogyna	+	+	+
Daphne laureola	+		
Daphne mezereum		+	
Euonymus europaeus			+
Ligustrum vulgare	1	2	1
Lonicera xylosteum		1	2
Rhamnus catharticus		+	
Ribes alpinum		+	
Ribes uva crispa			1
Rosa arvensis	1	1	+
Rosa tomentosa		+	
Rubus caeruleus			+
Sambucus nigra			1
Viburnum lantana		1	
Viburnum opulus		+	
Herbacées			
Aconitum napellus			+
Ajuga reptans	+		
Anemone nemorosa	2	3	+
Anemone ranunculoides			2
Arum maculatum	1		
Asarum europaeum		2	3

RELEVÉ PHYTOÉCOLOGIQUE / FORÊT			
Date	18/05/2000	18/05/2000	18/05/2000
n°	6	7	8
Forêt	Reculée Val Clavin	Reculée Val Clavin	Reculée Val Clavin
Matériau parental	Calcaire en bloc	Calcaire oolitique/colluvions	Alluvions
Géologie	Bathonien		Pied falaise bajocienne
Exposition	-	E	-
Topographie	plateau	versant droit	vallon étroit et encaissé
Peuplement	Taillis-sous-futaie	Taillis-sous-futaie	Taillis-sous-futaie
Type de sol	CALCOSOLS avec blocs	COLLUVIOSOLS carbonatés	FLUVIOSOLS calcaires
Strates, % de recouvrement			
arborescente	40	40	40
arbustive	20	40	
herbacée	80	60	10
Aspérule odorante	2	+	
Brachypodium sylvaticum	1	1	1
Bromus asper	1		
Buglossoides purpureoerulea			
Cardamina heptaphylla			
Carex alba	3	2	
Carex digitata	1	1	
Carex flacca	+	2	
Carex montana		1	
Cirsium oleraceum			+
Convallaria majalis		+	
Dryopteris dilatata			+
Epipactis latifolia		+	
Euphorbia amygdaloides	+	+	
Festuca heterophylla	1		
Filipendula ulmaria			1
Galebdolon luteum			2
Glechoma hederacea			1
Hedera helix	2		2
Heracleum sphondylium			+
Leucojum vernum			1
Listera ovata			1
Melica uniflora	2		+
Melita melissifolia		+	
Mercurialis perennis		+	3
Narcissus pseudonarcissus			
Neotia nidus avis			
Ornithogallum pyrenaicum			2
Paris quadrifolia			1
Phytoma spicatum			
Polygonatum multiflorum			+
Potentilla sterilis			
Primula elatiore			+
Ptéridium aquilinum		1	
Sesleria albicans		1	
Stachys sylvatica			2
Vicia sepium			
Viola reichnebachiana	+	+	

RELEVÉ PHYTOÉCOLOGIQUE / FORÊT		
Date	18/05/2000	18/05/2000
n°	B18	B19
Forêt	Reculée Val Clavin	Reculée Val Clavin
Matériau parental	Colluvions	Colluvions/Calcaire
Géologie		
Exposition	W	N-NW
Topographie	versant droit (bas)	versant droit
Peuplement	Taillis-sous-futaie	Taillis-sous-futaie
Type de sol	COLLUVIOSOL Calcaires	COLLUVIOSOL Calcaires
Strates, % de recouvrement		
arborescente	50	60
arbustive	<10	30
herbacée	50	20
Arbres		
Acer campestre		
Acer platanoides	1 (A2); 1 (PI)	
Acer pseudoplatanus	1 (PI)	
Carpinus betulus	4 (A2)	
Fagus sylvatica		3 (A1); 2 (A2); 2 (a)
Fraxinus excelsior	2 (A2)	+ (a)
Quercus petraea	+ (A1)	
Sorbus aria		+ (A2); + (a)
Sorbus torminalis		
Tilia platyphyllos		1 (A1); 1 (a); + (PI)
Ulmus montana		
Arbustes		
Cornus mas		+
Cornus sanguineus		1
Corylus avellana		1
Crataegus monogyna		
Daphne laureola		
Daphne mezereum		
Euonymus europaeus		
Ligustrum vulgare	+	
Lonicera xylosteum	+	+
Rhamnus catharticus		
Ribes alpinum	+	+
Ribes uva crispa		
Rosa arvensis	+	
Rosa tomentosa		
Rubus caeruleus		
Sambucus nigra		
Viburnum lantana		
Viburnum opulus		
Herbacées		
Aconitum napellus		
Ajuga reptans		
Anemone nemorosa	1	
Anemone ranunculoides	2	
Arum maculatum	1	
Asarum europaeum	2	

RELEVÉ PHYTOÉCOLOGIQUE / FORÊT		
Date	18/05/2000	18/05/2000
n°	9	9bis
Forêt	Reculée Val Clavin	Reculée Val Clavin
Matériau parental	Colluvions	Colluvions/Calcaire
Géologie		
Exposition	W	N-NW
Topographie	versant droit (bas)	versant droit
Peuplement	Taillis-sous-futaie	Taillis-sous-futaie
Type de sol	COLLUVIOSOL Calcaires	COLLUVIOSOL Calcaires
Strates, % de recouvrement		
arborescente	50	60
arbustive	<10	30
herbacée	50	20
Aspérule odorante		
Brachypodium sylvaticum	+	
Bromus asper	+	
Buglossoides purpureoerulea	1	
Cardamina heptaphylla		2
Carex alba	3	+
Carex digitata	+	+
Carex flacca		
Carex montana		
Cirsium oleraceum		
Convallaria majalis		1
Dryopteris dilatata		
Epipactis latifolia		+
Euphorbia amygdaloides		
Festuca heterophylla		
Filipendula ulmaria		
Galebdolon luteum	2	
Glechoma hederacea		
Hedera helix	1	+
Heracleum sphondylium		
Leucojum vernum		
Listera ovata		
Melica uniflora	2	
Melita melissifolia		
Mercurialis perennis		
Narcissus pseudonarcissus	+	
Neotia nidus avis		+
Ornithogallum pyrenaicum	3	
Paris quadrifolia	+	
Phytoma spicatum	1	
Polygonatum multiflorum		
Potentilla sterilis	+	
Primula elatiore	1	
Ptéridium aquilinum		
Sesleria albicans		
Stachys sylvatica		
Vicia sepium	+	
Viola reichnebachiana	2	

FICHES SYNTHETIQUES SUR LES HABITATS

SOMMAIRE

FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS

FORETS	3
BOISEMENTS ALLUVIAUX	7
MARAIS TUFEUX	11
MOLINIAIE SUR SOL CALCAIRE	15
OURLETS HUMIDES A GRANDES HERBES	19
PELOUSES A BROME	21
PRAIRIE ALLUVIALE DE FAUCHE	25
RIVIERE	27

FICHES DESCRIPTIVES DES ESPECES

AGRION DE MERCURE	33
ALOUETTE LULU	37
BARBASTELLE	39
BONDREE APIVORE	43
BUSARD ST MARTIN	47
CHABOT	51
CHAT SAUVAGE	55
CHOIN FERRUGINEUX	57
CHOUETTE DE TENGMALM	59
CIGOGNE NOIRE	63
DAMIER DE LA SUCCISE	67
ECREVISSE A PIEDS BLANCS	69
GRAND MURIN	73
GRAND RHINOLOPHE	77
GRUE CENDREE	81
LAMPROIE DE PLANER	83
LUCANE CERF-VOLANT	87
MARTIN PECHEUR	91
MILAN NOIR	93
MILAN ROYAL	97
PETIT RHINOLOPHE	101
PIC CENDRE	105
PIC MAR	109
PIC NOIR	113
PIE GRIECHE ECORCHEUR	117
PUTOIS	121
SABOT DE VENUS	125
SONNEUR A VENTRE JAUNE	129
VESPERTILION A OREILLES ECHANCREES	131

Forêts



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Hêtraie et hêtraie-chênaie acidocline à calcicole – 9130 (41.13)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Habitat implanté sur les versants et les plateaux.

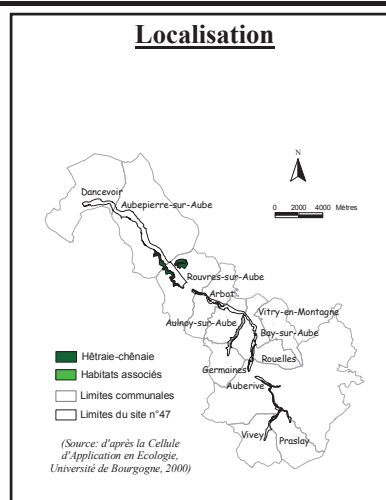
ESPECES PATRIMONIALES CARACTERISTIQUES

- **Flore** : Nivéole, sabot de Vénus, Céphalanthères rouge, à feuilles en épée, à larges feuilles, Laïches blanchâtre, des montagnes, digitée.
- **Faune** : Pic noir, Pic mar, Pic cendré, Cigogne noire, Chat sauvage, Grenouille agile, Chouette de Tengmalm, Bondrée apivore, Muscardin, Martre, Sonneur à ventre jaune, Lucane cerf volant, Chauve souris sp.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Habitat largement répandu avec cependant des types pouvant présenter une rareté régionale.
- Habitat souvent sous la forme de son faciès de substitution.
- Assez grande variabilité écologique fonction de facteurs topographiques et édaphiques

Localisation



HABITATS ASSOCIES

- 41.232 : Chênaie-frênaie à Aconite casque de Jupiter et Anemone ranunculoides
- 41.23 : Chênaie-charmaie neutrophile

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Sols riches en bases échangeables.
- Les fortes précipitations (>700mm/an) favorisent la présence du Hêtre à cette altitude.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- La reconquête d'espaces pastoraux abandonnés commence par une phase pionnière à Chêne pédonculé, Frêne, Erables...passant lentement à la Hêtraie-Chênaie.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER

Maintien d'un mélange associant les essences spontanées : Hêtre, Chênes, Erables, Frêne, fruitiers, Charme...

ACTIVITES HUMAINES

- Substitution de l'habitat d'origine par des plantations de type Epicéas.
- Aucune mesure de protection existante.

ETAT DES MILIEUX SUR LE SITE

- Bon état général.

MENACES

- Transformation de peuplements dominés par le Hêtre en forêts mono spécifiques d'autres essences (Chêne sessile, résineux).
- Monoculture du Hêtre.
- Coupes de régénération trop fortes et étendues favorisant l'engorgement superficiel de certains sols et l'envahissement par des espèces concurrentes.
- Débardage sans précaution (choix de la période et du matériel, cloisonnements).
- Monoculture d'essences de substitution susceptibles de dégrader les sols (Epicéas, Pins), et d'altérer notablement la biodiversité quand cette culture est faite sur de vastes surfaces continues.
- Utilisation systématique de phytocides, quand existent des techniques alternatives (labour, gyrobroyage, arrachage mécanique de la ronce).

ETAT

La hêtraie et la hêtraie-chênaie sont en bon état de conservation.

A PREVOIR

Maintien ou restauration d'un mélange associant les essences spontanées.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Conservation d'une diversité floristique au sein de cet habitat.

Gestion sylvicole adaptée (Taillis sous futaie).

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE	HIERARCHISATION
- Maintien des traitements actuels et localement amélioration et régularisation.	Objectif tertiaire
- Faciliter la régénération naturelle : structuration verticale des peuplements, travail du sol (déstructuration de la végétation concurrente, enfouissement des semences), traitement mécanique de la ronce, lutte contre les déséquilibres sylvo-cynégétiques et protection des régénérations (au moins des essences les plus appétentes).	
- Préservation des habitats associés : maintien d'arbres morts (debout et au sol) et d'arbres à cavités. Création d'îlots de vieillissement. Préservation des arbustes du sous-bois.	

5-Mesures de gestion

Mesures 16, 16.1, 16.3, 16.4, 17, 19.2 (Cf. récapitulatif des mesures)

Boisements alluviaux



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Forêt de Frêne et d'Aulne des cours d'eau – 91EO (44.3)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Forêt riveraine de l'Aube dominée par l'Aulne et le Frêne.

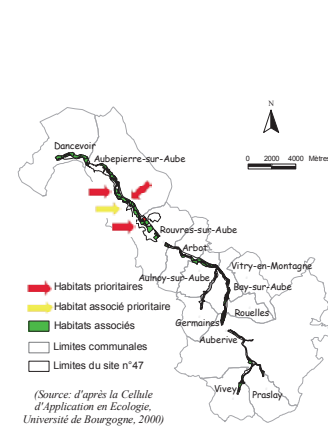
ESPECES PATRIMONIALES CARACTERISTIQUES

- **Flore** : Cerisier à grappes, Aconit napel.
- **Faune** : Martin pêcheur, Milan noir, Chauve souris sp., Putois, Crapaud accoucheur, Grenouille agile.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Type d'habitat peu fréquent et occupant d'assez faibles étendues;
- Rôle dans la préservation des berges. Le chevelu racinaire de l'Aulne participe à la stabilisation des berges et offre des abris à la faune aquatique;
- Rôle tampon vis-à-vis des pollutions physico-chimiques de l'eau.

Localisation



HABITATS ASSOCIES

- 24.4 : végétation immergée des cours d'eau (3260)
- 44.13 : saulaie blanche* (91EO)
- 38.2 : prairie de fauche mésophile (6510)
- 37.7 : ourlets humides à grandes herbes (6430)

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Sol riche en éléments nutritifs (apport par le cours d'eau).
- Sol humide à mouillé, mais non engorgé en permanence, alimenté en eau par une nappe circulante.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Cet habitat peut résulter du boisement naturel de prairies humides à hautes herbes (mégaphorbiaies).
- L'Aulne peut prendre un caractère dominant dans les secteurs les plus engorgés.
- Ce type d'habitat présente une dynamique naturelle stable. Seuls les chablis ponctuels provoquent l'apparition temporaire de formations ouvertes qui se referment progressivement.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER

Liseré continu sur les berges du cours d'eau en favorisant les cépées d'Aulne et de Frêne.

ACTIVITES HUMAINES

- Pas d'activité particulière.
- Aucune mesure de protection existante.

ETAT DES MILIEUX SUR LE SITE

- L'aulnaie-frênaie ne représente qu'une petite superficie sur le site.
- Bon état général. On note çà et là quelques discontinuités et arbres vieillissants, nécessitant un entretien par recépage.

MENACES

- Modification du régime hydrique de l'Aube (rectification ou recalibrage) :
 - ❖ Une baisse de la nappe permanente a des conséquences directes sur la composition floristique.
- Remplacement des essences du cortège naturel par d'autres feuillus (peupliers)
 - ❖ La substitution des peuplements originaux par d'autres peuplements modifie considérablement toute la végétation associée et l'habitat dans son ensemble.
 - ❖ Les essences influent sur le régime hydrique du cours d'eau.
 - ❖ Les différents types d'enracinement de chacune des essences jouent un rôle sur la stabilité des berges.
- Passage d'engins lourds sur des sols fragiles très peu portants et facilement déstructurés.
- Perturbations quantitatives de l'eau.
- Dégradations ponctuelles des berges et du lit des cours d'eau dans les secteurs prairiaux, liées au passage des bovins.

ETAT

L'aulnaie-frênaie est en bon état de conservation.

A PREVOIR

Conservation des boisements à un stade jeune et dynamique.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

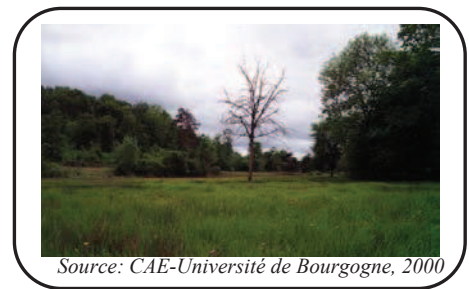
Conservation de la totalité de cet habitat à un stade jeune et dynamique

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE	HIERARCHISATION
- Conservation de l'aulnaie à différents stades d'évolution afin d'éviter un vieillissement des peuplements.	Objectif prioritaire
- Techniques de travail excluant la circulation d'engins lourds sur les sols de l'habitat.	
- Irrégularisation de ces peuplements pour ne pas faire d'éclaircies complètes ni de coupes rases en bordure de l'Aube. Restauration raisonnée des linéaires de forêt riveraine discontinus.	
- Favoriser la régénération naturelle.	
- Protection contre le piétinement du bétail (clôtures).	

5-Mesures de gestion

Mesures 11.1, 11.2, 12, 33 (Cf. récapitulatif des mesures)

Marais tufeux



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Source d'eau carbonatée et cône de tuf associé – 7220 (54.12, 54.121, 54.2).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

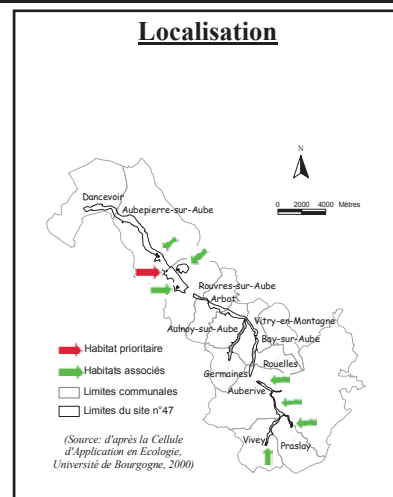
- Mosaïque de ruisselets, groupements herbacés et taillis sur des zones de suintement d'eau calcaire.
- Des eaux très carbonatées et parfois des dépôts de tuf superficiels.

ESPECES PATRIMONIALES CARACTERISTIQUES

- **Flore** : Choin ferrugineux, Laïche paradoxale (R), Séneçon à feuilles spatulées (R), Renoncule à segments étroits (R), Gentiane pneumonanthe (R), Fougère des marais (R), Swertie pérenne (R), Orchis de Traunsteineri (R), Linaigrette à larges feuilles (R), Saule rampant (R).
- **Faune** : Crapaud accoucheur, Agrion de Mercure, Cigogne noire, Truite fario, Salamandre tachetée

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Habitat très rare en plaine et occupant de petites surfaces en France.
- Abrite de nombreuses plantes rares et protégées.



HABITATS ASSOCIES

Selon l'hydromorphie du sol : Bas marais alcalin (54.2-7230) en terrains plus humides et Moliniaie sur calcaire (37.311-6410) sur sols plus secs. Communauté à *Cladium* (53.33-7210).

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Niveau géologique imperméable (marnes) sous des roches calcaires.
- Alimentation en eau très riche en calcaire, pauvre en nutriments.
- Microclimat froid.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Blocage dynamique ou dynamique extrêmement lente si les conditions ne sont pas perturbées.
- Des drainages ou fossés ont souvent entraîné un assèchement partiel permettant une colonisation arbustive et un passage progressif vers un état boisé.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER

Milieu ouvert non drainé.

ACTIVITES HUMAINES

- Travaux d'assainissement en périphérie du marais de Vaugrois.
- Tentatives anciennes de boisement de quelques marais.
- Protection de la cascade d'Etufs par la pose d'un grillage.
- Pas de protection particulière.

ETAT DES MILIEUX SUR LE SITE

- Les marais alcalins ne représentent qu'une petite superficie sur le site.
- Les marais sont dans un état de colonisation arbustive variable

MENACES

- Modification des caractéristiques hydrologiques :
 - ❖ Certains marais peuvent avoir été drainés, entraînant un assèchement général et une modification importante de la composition floristique.
- Fermeture du milieu :
 - ❖ Il existe une dynamique naturelle lente de fermeture de ces milieux ouverts qui peut parfois être accélérée par la modification des caractéristiques écologiques (hydrologie).
- Tentatives anciennes de plantations de certains marais.

ETAT

Marais de Vaugrois et cascade d'Etufs actuellement en bon état. Mais travaux d'assainissement en périphérie du marais de Vaugrois peu compatibles avec son fonctionnement.

A PREVOIR

Réhabilitation de certains marais dégradés.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Conservation de la totalité de l'habitat et réhabilitation de certaines zones dégradées.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE	HIERARCHISATION
- Etude hydrogéologique et hydraulique de certains marais et suppression des drainages si nécessaire.	Objectif prioritaire
- Etablissement de protocoles de gestion par marais	
- Débroussaillage de certains secteurs colonisés par la végétation arbustive.	
- Mise en place d'un suivi scientifique.	

5-Mesures de gestion

Mesures 13, 14, 34, 15 (*Cf. récapitulatif des mesures*)

Moliniaie sur sol calcaire



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Moliniaie sur calcaires – 6410 (37.311)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Prairie sur les parties les plus humides de la vallée inondable.

ESPECES CARACTERISTIQUES

- **Flore** : Sanguisorbe officinale, Gaillet boréal, Grand boucage, Orchis incarnat, Orchis à larges feuilles, Phragmite commun.

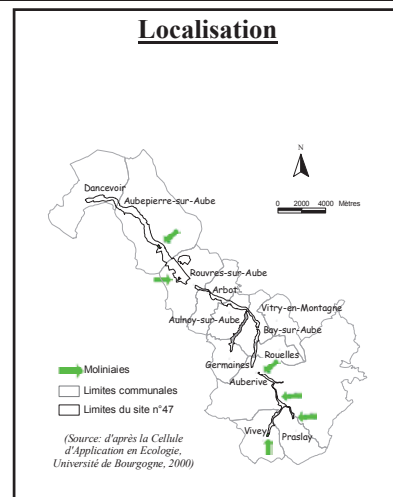
ESPECES PATRIMONIALES

- **Faune** : Damier de la Succise, Bacchante, Putois, Crapaud accoucheur, Grenouille agile

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Ces prairies hébergent de nombreuses espèces dont des espèces rares (Damier de la Succise...)

Localisation



HABITATS ASSOCIES

- 38.22 : prairie à Fromental, mésophile à mésohygrophile (6510)

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Il s'agit de prairies anciennement fauchées, non amendées, installées sur des sols humides peu perméables, dotés d'une nappe phréatique élevée, du moins en hiver et au printemps, soumis à de brèves périodes d'assèchement (nappe "battante").
- Le sol est donc humide mais non mouillé. Il est riche en matière organique, par contre il est carencé en certains éléments minéraux (en particulier le phosphate).
- L'acidité est variable.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Ces prairies sont des habitats semi-naturels résultant d'un équilibre entre les processus naturels et des pratiques agricoles extensives traditionnelles.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER

Maintien d'une structure prairiale riche et diversifiée.

ACTIVITES HUMAINES

- Activité agricole avec parfois du drainage.
- Plantation de résineux ou de peupliers sur certaines parcelles.
- Aucune mesure de protection existante.

ETAT DES MILIEUX SUR LE SITE

- Bon état général des milieux encore en place, bien que ceux-ci se marginalisent.

MENACES

- Déprise agricole conduisant à l'embroussaillage puis au boisement naturel de ces prairies.
- Intensification des pratiques sur les parcelles par :
 - ❖ assainissement provoquant l'assèchement
 - ❖ épandage de matières fertilisantes
 - ❖ chargement animal trop important et trop précoce
 - ❖ traitements phytosanitaires
- Boisement remplaçant l'exploitation en prairie
- Perturbations quantitatives ou qualitatives de l'eau

ETAT

Bien que très marginal, cet habitat reste en bon état de conservation.

A PREVOIR

Restauration de l'habitat sur certaines parcelles

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Restauration de l'habitat quand il a été détérioré (assainissement, plantations d'arbres, mise en culture)

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE	HIERARCHISATION
<p>- Maintien de la structure prairiale riche et diversifiée par le soutien aux pratiques agricoles extensives : absence d'amendements, de traitements phytosanitaires et de travail du sol, assainissement nul ou limités (rigoles) et raisonné, chargement instantané faible (2UGB/ha maximum au printemps), soutien à la fauche tardive (bénéfique à la flore et à la faune et pour la restauration des parcelles dégradées).</p>	Objectifs prioritaires
<p>- Restauration des niveaux d'engorgement : arrêt d'entretien des gros fossés d'assainissement, rebouchages éventuels, partiels ou totaux.</p>	
<p>- Restauration de l'habitat quand il est boisé suite à un abandon des pratiques agricoles ou à des plantations (peupleraies, pessières, pinèdes) : coupe de ligneux.</p>	

5-Mesures de gestion

Mesures 1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4, 41 (Cf. récapitulatif des mesures)

Ourlets humides à grandes herbes



Source: CAE-Université de Bourgogne, 2000

1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Ourlets humides à grandes herbes – 6430 (37.7)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Habitat linéaire en bordure de l'Aube. Les mégaphorbiaies riveraines représentent des végétations primitives prairiales plus ou moins hygrophiles. Elles forment des peuplements rassemblant de grandes herbes luxuriantes (à feuilles larges, à fleurs pollinisées par les insectes). Dans le cycle naturel des forêts riveraines, elles devaient occuper les surfaces perturbées par la dynamique fluviale.

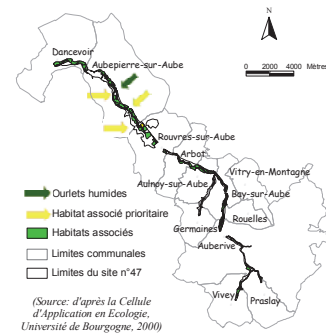
ESPECES PATRIMONIALES CARACTERISTIQUES

- **Flore** : Reine des prés, Liseron des prés, Aconit casque de Jupiter ou Aconit napel.
- **Faune** : Cigogne noire, Crapaud accoucheur, Grenouille agile, Putois, Couleuvre verte et jaune, Pie grièche écorcheur, Milan noir, Milan royal, Chauve souris sp.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Ce type d'habitat est répandu dans les vallées. Les mégaphorbiaies font partie du cycle dynamique des forêts riveraines, leur surface est naturellement fluctuante.

Localisation



HABITATS ASSOCIES

- 38.2 : prairies de fauche mésophiles (6510)
- 44.3 : boisements alluviaux (91EO)

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Ces habitats riverains se distinguent des roselières par un atterrissement très prononcé. Le sol est profond, enrichi annuellement par les débris des pousses de l'année. Les inondations, souvent fréquentes, apportent également des limons et de la matière organique.
- Le sol et la végétation révèlent une richesse en éléments nutritifs.
- Ces habitats apparaissent à la charnière des forêts alluviales et des formations prairiales fertilisées (pâturées ou fauchées). Elles n'ont pas subi de pressions d'exploitation par le bétail.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Une exploitation fourragère intensive conduit à des prairies mésoeutrophes. La mégaphorbiaie apparaît donc comme la formation initiale des prairies fraîches ou humides gérées intensivement pour l'agriculture. En cas d'abandon des prairies, la mégaphorbiaie se développe de nouveau, soit à partir d'individus présents dans la prairie elle-même, soit à partir des mégaphorbiaies primitives demeurées à l'abri des actions anthropiques. Les espèces prairiales se maintiennent un moment, mais un grand nombre disparaît sous la concurrence étouffante des grandes herbes ayant retrouvé leur vitalité normale.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER

- Stade dynamique situé à la charnière entre la forêt alluviale et les formations prairiales fertilisées.

ACTIVITES HUMAINES

- Fauche et pâturage.

ETAT DES MILIEUX SUR LE SITE

- Ces milieux sont en bon état de conservation sur le site.

MENACES

- Une exploitation fourragère intensive conduit aux prairies mésoeutrophes.
- Modification hydraulique du système

ETAT

Bon état de conservation.

A PREVOIR

Fauche et pâturage extensifs.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien de l'habitat à un stade dynamique

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE	HIERARCHISATION
- Fauche et pâturage extensifs.	Objectif Tertiaire
- Maintien de la forêt alluviale.	

5-Mesures de gestion

Mesures 1, 1.1, 1.2, 11, 12 (Cf. récapitulatif des mesures)

Pelouses à brome



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Pelouse mésophile sub-atlantique à *Bromus erectus* – 6210 (34.32)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Pelouse de versant sur sol calcaire en exposition chaude

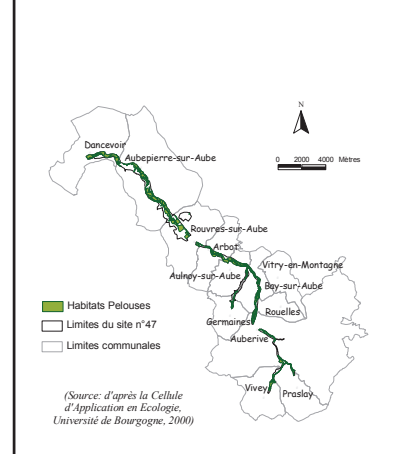
ESPECES PATRIMONIALES CARACTERISTIQUES

- **Flore** : Brome érigé, Brachypode penné, Orchis mâle, Orchis pourpre, Orchis pyramidale, Orchis militaire, Ophrys bourdon, Thésion des Alpes, Hélianthème blanchâtre.
- **Faune** : Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Lézard des souches, Lézard vert, Couleuvre verte et jaune, Bondrée apivore, Milan noir, Milan royal, Chauve souris sp.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Elles présentent de multiples intérêts :
 - ❖ cortèges floristiques originaux, peu à peu établis par l'action du pâturage;
 - ❖ existence fréquente d'espèces en limite d'aire;
 - ❖ habitats privilégiés pour les Orchidées;
 - ❖ intérêt faunistique;
 - ❖ intérêt paysager certain : mosaïque de milieux forestiers et de milieux ouverts, source de diversité;

Localisation



HABITATS ASSOCIES

- 34.3 : Pelouse sur substrat calcaire ou marneux, mésophiles à xérophiles à *Bromus erectus* (6210)
- 31.88 : Fruticée à *Juniperus communis* colonisant les pâtures et les landes (5130)
- 38.2 : Prairie mésophile de fauche (6510)

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- sols calcaires superficiels,
- position de versant sur sols bien drainés,
- exposition chaude,
- milieu ouvert.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Ces pelouses ont été par le passé pâturées. Après abandon du pâturage, elles ont été reboisées avec le Pin noir d'Autriche, le Pin sylvestre ou se sont embroussaillées naturellement avec le Prunellier,

- les Aubépines, le Noisetier, les Cornouillers, le Troène...
- Elles peuvent passer à une prairie de fauche (à Fromental) par fumures répétées.
 - Elles constituent une végétation basse, dominée par des Graminées vivaces (Brome dressé, Séslerie bleuâtre, Brachypode penné...), présentant un fort recouvrement.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER

- Stade dynamique ouvert.

ACTIVITES HUMAINES

- Pas d'activité humaine particulière.
- Plantations de Pin noir.

ETAT DES MILIEUX SUR LE SITE

- Milieux en bon état de conservation.
- Colonisation par le Genévrier qui peut conduire à une fermeture du milieu.

MENACES

- Retournement de ces prairies en cultures,
- Fermeture du milieu suite à un embuissonnement.

ETAT

Etat de conservation assez bon.

A PREVOIR

Ouverture du milieu.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien de l'habitat à un stade dynamique ouvert herbacé.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE	HIERARCHISATION
- Restauration des milieux dégradés (élimination des ligneux)	Objectif secondaire
- Entretien par pâturage ou par fauchage (avec exportation de la matière organique). Il s'agit en premier lieu d'éviter la banalisation de l'habitat par l'évolution vers une pelouse pré forestière à Brachypode penné (favorisé par l'abandon, régressant avec la fauche). Le pâturage doit être extensif avec une charge légère à moyenne. La fauche doit se faire avec exportation du foin (pour éviter l'enrichissement en azote). Pour les pelouses envahies par le Brachypode, la restauration se fait par un pâturage intensif et tournant, sur de courtes périodes, avec enclos mobiles.	
- Conservation d'une mosaïque d'habitats, incluant des fourrés, importants pour la faune.	

5-Mesures de gestion

Mesures 25 et 36 (Cf. récapitulatif des mesures)

Prairie alluviale de fauche



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Prairie à *Arrhenatherum elatius* médio-européennes, collinéennes, mésophiles à mésohygrophiles – 6510 (38.22)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Ces prairies sont installées dans le lit inondable des vallées, aux endroits les moins humides de la plaine alluviale.

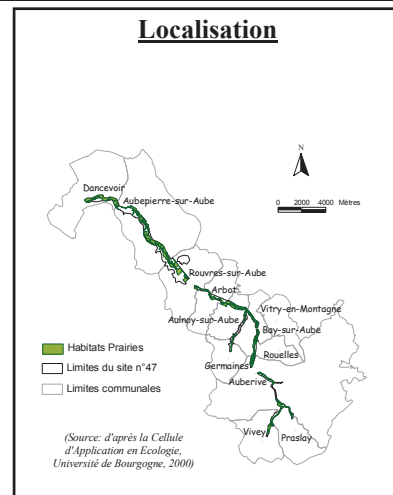
ESPECES PATRIMONIALES CARACTERISTIQUES

- **Flore** : Fromental élevé, Narcisse des poètes, Dactyle d'Ascherson, Grande marguerite, Lotier corniculé.
- **Faune** : Couleuvre verte et jaune, Pie grièche écorcheur, Milans noir et royal, Bondrée apivore, Busard St-Martin, Chauve souris sp, Putois, Crapaud accoucheur, Grenouille agile, Damier de la Succise, Bacchante, Cigogne noire.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

Ce type de prairie est devenu rare du fait de changement des pratiques. L'intérêt de ces prairies est donc élevé du fait de leur rareté actuelle, de la très grande diversité floristique, de leur caractère naturel.

Localisation



HABITATS ASSOCIES

- 38.2 : Prairie de fauche mésophile (6510)
- 34.3 : Pelouse à Brome dressé (6210)
- 37.7 : Ourlets humides à grandes herbes (6430)

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- prairies inondables subissant l'effet des crues plusieurs fois par an. Le substrat filtrant empêche la stagnation de l'eau : hors des crues, la nappe demeure plus ou moins profonde.
- la fertilisation est légère et l'apport alluvial complète la richesse en azote.
- prairies fauchées (fauche suivie d'un pâturage en fin de saison).

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Ces prairies dérivent de la déforestation d'une forêt alluviale primitive ayant fourni dans un premier temps une mégaphorbiaie, peu à peu modifiée par l'action de la fauche.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER

- Prairie de fauche

ACTIVITES HUMAINES

- Fauche

ETAT DES MILIEUX SUR LE SITE

- Milieux en bon état de conservation.
- Habitat morcelé par les cultures.

MENACES

- Retournement de ces prairies en cultures.
- Modification des pratiques agricoles : intensification du pâturage et/ou accentuation du drainage, concourant à l'élimination du Narcisse des poètes.

ETAT

Bon état de conservation.

A PREVOIR

Maintien de pratiques agricoles extensives.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien des pratiques agricoles actuelles.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE	HIERARCHISATION
- Soutien à des pratiques agricoles extensives adaptées aux groupements floristiques : maintien de la fauche, limitation de la fertilisation.	Objectif prioritaire

5-Mesures de gestion

Mesures 1, 1.1, 1.2, 35 (Cf. récapitulatif des mesures)

Rivière



Source: CAE-Université de Bourgogne, 2000

1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Végétation immergée des cours d'eau – 3260 (24.4)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Cours de l'Aube

ESPECES PATRIMONIALES CARACTERISTIQUES

- **Flore** : Ache faux-cresson, Renoncule en pinceau, Renoncule flottante, Myosotis des marais, Véronique mouron d'eau, Glycérie flottante.
- **Faune** : Lamproie de Planer, Chabot, Martin pêcheur

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- La Lamproie de Planer et le Chabot témoignent de milieux ayant conservé une bonne qualité d'habitat et un caractère "naturel".

Localisation



(Source: d'après la Cellule d'Application en Ecologie, Université de Bourgogne, 2000)

HABITATS ASSOCIES

- 44.3 : Forêts de Frênes et d'Aulnes des cours d'eau (91EO).
- 24.12 : Zones à Truites

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Eaux de bonne qualité physico-chimique et biologique
- un lit et des berges non modifiées, favorisant l'hétérogénéité de l'habitat

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Milieu très sensible aux différents types de pollution (chimique, thermique, biologique...) ainsi qu'aux divers travaux d'aménagements hydrauliques (recalibration, enrochement des berges...).

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER

- Bonne qualité physico-chimique et biologique de l'eau.

ACTIVITES HUMAINES

- Intrants agricoles, rejets domestiques.
- dégradation des berges.
- Etangs.
- Pêche.

ETAT DES MILIEUX SUR LE SITE

- Bon état général.

MENACES

- Déséquilibres trophiques par apports azotés (agriculture) et phosphatés.
- Pollution domestique.
- Etangs en dérivation.

ETAT

Etat de conservation bon.

A PREVOIR

Maintien de pratiques agricoles extensives.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien d'une eau de bonne qualité physico-chimique et biologique.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE	HIERARCHISATION
- Mise en place de bandes enherbées "tampons" fixant les intrants agricoles.	Objectif tertiaire
- Limitation de la mise en place d'étangs.	
- Protection et restauration de la ripisylve boisée.	
- Installation de systèmes d'assainissement efficaces dans les villages.	

5-Mesures de gestion

Mesures 6, 11, 11.1, 11.2, 12, 22, 23, 37 (Cf. récapitulatif des mesures)

FICHES SYNTHETIQUES SUR LES ESPECES

Agrion de Mercure



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Sources d'eau dure – 7220 (54.12) et sources d'eau carbonatée et cône de tuf associé – 7220 (54.121)
- Communautés à *Cladium* de tourbières et bas marais alcalins – 7210 (53.33); 7230 (54.2)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Coenagrion mercuriale* (O. Odonates).
- Diurne parfois crépusculaire.
- La ponte a lieu dans l'eau. La femelle dépose ses œufs dans les végétaux. Larves aquatiques.
- Métamorphose en adultes au bout d'un an.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexe II de la Directive Habitats.
- En France, l'espèce est localisée mais présente sur l'ensemble du territoire. Elle est abondante sur le secteur de l'Aube puisqu'elle a été notée sur chaque marais tufeux.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Ruisseaux et fossés situés dans des prés dont l'eau est tiède en été.
- Ruisseaux aux eaux calcaires et de bonne qualité physico-chimique, riches en végétation.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Une altération de la qualité des eaux ou de l'habitat (drainage) risque de compromettre la conservation des populations.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien de marais tufeux dont l'eau est de bonne qualité.

ACTIVITES HUMAINES

- Travaux d'assainissement en périphérie des marais.
- Abandon de certains marais entraînant une fermeture du milieu.
- Dégradation de la qualité de l'eau.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Espèce présente sur tous les marais tufeux du bassin versant.

MENACES

- Toute dégradation de la qualité de l'eau est néfaste à l'espèce.

ETAT

Population dans un état satisfaisant.

A PREVOIR

Conservation d'un habitat favorable.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :
Protection des marais tufeux

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Surveiller l'état des populations.
- Porter une attention particulière au maintien d'une eau de bonne qualité dans les marais tufeux.
- Restauration de certains marais tufeux présentant des dégradations. Entretien de la végétation pour limiter la fermeture du milieu. Empêcher le drainage.

5-Mesures de gestion

Elles concernent l'habitat "marais tufeux".

Mesures 13, 39 (Cf. récapitulatif des mesures).

Alouette lulu



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

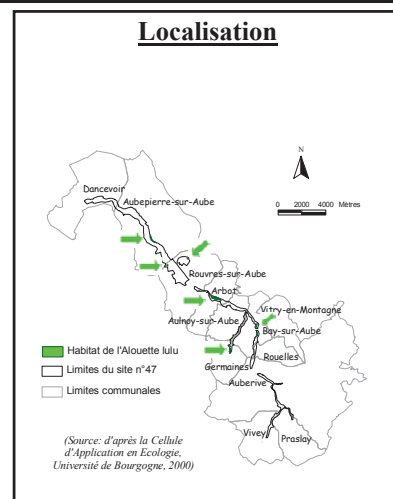
- Terrains ensoleillés et secs, sableux, caillouteux, ou calcaires, à végétation rase alternant avec des zones d'herbes basses, et parsemés d'arbres et de buissons. (34.11; 34.3; 34.33, 6210).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Lullula arborea* (Cl. Oiseaux).
- Diurne. Assez grégaire en dehors de la période de reproduction.
- Construit une coupe d'herbes sèches et de mousse dans une dépression qu'elle creuse dans le sol, souvent au pied d'une petite touffe d'herbe.
- Se nourrit d'insectes, d'araignées et de graines.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexe I de la Directive Oiseaux.
- Très localisée et rare en Champagne Ardenne.



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Milieu herbacé ouvert sec, chaud, ensoleillé et d'une superficie suffisamment grande.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- En forte régression depuis les années 1950 en Europe de l'Ouest.
- L'espèce est étroitement liée au maintien de pelouses sèches ouvertes. Dans certaines régions, ce type de milieu a eu tendance à disparaître suite à l'abandon du pastoralisme.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien de pelouses sèches sur les coteaux de la vallée.

ACTIVITES HUMAINES

- Pâturage, fauche.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- L'espèce est rare sur le site.

MENACES

- L'espèce est très sensible à la fermeture du milieu.

ETAT

La population est en état de conservation moyen sur le site.

A PREVOIR

Maintien d'un habitat de bonne qualité

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien d'une population viable par amélioration des conditions existantes..

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE

- Entretien des coteaux secs et ensoleillés afin de maintenir l'ouverture du milieu.

5-Mesures de gestion

Elles concernent l'habitat "Pelouses à Brome et landes".

Mesure 25 (Cf. récapitulatif des mesures).

Barbastelle



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

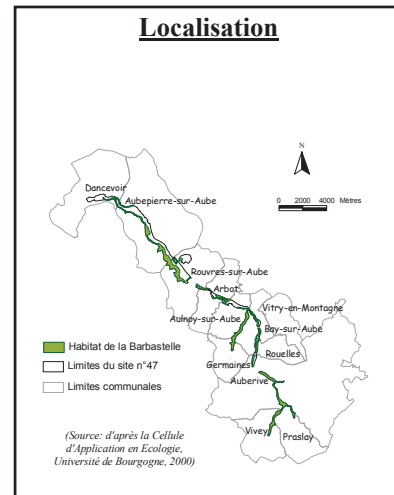
- Généralement classée parmi les espèces forestières, elle se rencontre également dans les combles des maisons. Elle chasse en forêt, dans les jardins, au dessus des plans d'eau. (41.13, 9130; 41.16, 9150; 41.23, 9160; 41.4, 9180).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Barbastella barbastellus*. (O. Chiroptères)
- Espèce crépusculaire et nocturne;
- Se nourrit d'insectes de petite taille capturés au vol (moustiques, papillons).
- Les femelles forment de petites colonies de reproduction pour la mise bas qui a lieu en juin.
- Hibernation de fin octobre à fin mars, isolément, rarement en groupes importants, dans des grottes, des souterrains, des caves ou des troncs d'arbres.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats.



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Liée à la végétation arborée (linéaire ou massif). Les alignements d'arbres et les haies constituent des couloirs privilégiés de chasse.
- Elle occupe les forêts mixtes matures avec une strate buissonnante bien développée.
- En léthargie hivernale, on la rencontre dans des tunnels désaffectés, grottes, fissures de roches..
- Les colonies de reproduction s'installent essentiellement dans les bâtiments agricoles.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- En Europe, les populations de Barbastelle subissent un déclin général depuis le milieu du XX^{ème} siècle.
- En France, elle est menacée d'extinction en Picardie et en Ile de France. Ailleurs sur le territoire, elle n'est notée que sur un nombre très faible de sites.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Territoire de chasse : linéaire de haies, forêt mature avec un sous bois bien développé.
- Site de reproduction : arbre avec cavité.
- Site d'hivernage : grottes.

ACTIVITES HUMAINES

- Gestion forestière.
- Entretien des haies.
- Dérangement des colonies de reproduction.
- Visites des sites d'hivernage.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Une colonie de reproduction a été trouvée sur le site.

MENACES

- Substitution à grande échelle de peuplements forestiers autochtones, gérés de façon traditionnelle par monocultures d'essences exotiques à croissance rapide.
- Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles...
- Traitements phytosanitaires touchant les petites espèces de papillons dans les forêts, vergers, céréales, cultures maraîchères...
- Mise en sécurité des cavités par effondrement ou obturation des entrées.
- Fréquentation importante de certains sites souterrains.

ETAT

La population reste fragile sur le site.

A PREVOIR

Les objectifs de gestion doivent prévoir la conservation des habitats de chasse, et la protection des habitats de reproduction et d'hivernage de l'espèce.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Mise en place de mesures de conservation ou de maintien des habitats de chasse, reproduction et hivernage de l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Gestion sylvicole favorisant le maintien à l'échelle du paysage de mosaïques d'habitats forestiers avec respect du sous-étage et des arbustes de sous-bois. Préférer les structures irrégulières (futaie, taillis sous futaie).
- Maintien d'arbres à cavités.
- Encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres et de haies.
- Conserver des accès adaptés à la circulation des espèces de chiroptères concernées, lors de toute opération de mise en sécurité d'anciennes mines ou carrières souterraines.
- Favoriser, lorsque cela est possible, les fermetures par grille permettant le suivi des populations par des personnes habilitées.
- Mise en protection, réglementaire et physique, des gîtes importants pour la reproduction et l'hivernation.
- Eviter tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante. Favoriser la lutte intégrée et les méthodes biologiques.

5-Mesures de gestion

Elles s'intègrent dans le cadre de la conservation des habitats forestiers et bocagers.

Mesures 3.2, 9, 10, 10.1, 10.2, 16, 16.1, 16.3, 17 (Cf. récapitulatif des mesures).

Bondrée apivore



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

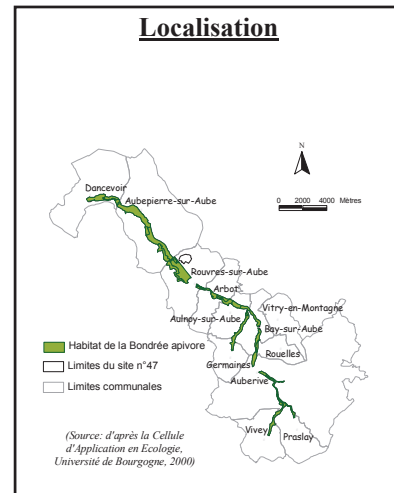
- Mosaïque de terrains découverts (prés, pâtures, marais...) et de parcelles boisées (forêts claires, bosquets, clairières...), bocage. (37.2; 37.311, 6410; 37.7, 6430; 38.2, 6510; 84.4).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Pernis apivorus* (Cl. Oiseaux).
- Diurne. Solitaire en dehors de la migration.
- Une ponte par an, de juin à mi-juillet comportant de 1 à 3 oeufs.
- Se nourrit d'insectes, principalement de guêpes et de bourdons mais aussi d'araignées, vers de terre, grenouilles.
- Migre en Afrique dès septembre et revient en mai pour se reproduire.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur commun en région Champagne Ardenne.



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Massifs forestiers étendus pour nicher. Elle construit son nid dans un arbre de haut jet.
- Surfaces herbeuses. Les nids de guêpes constituent l'essentiel de sa nourriture. Ceci nécessite le maintien d'un paysage assez varié, où les prairies de fauche, qui accueillent les guêpes, sont encore bien représentées.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- La Bondrée a toujours été connue comme oiseau nicheur dans la majeure partie de la France avec des effectifs cependant faibles et des taux de reproduction pouvant être très variables d'une année à l'autre.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un paysage de mosaïques.

ACTIVITES HUMAINES

- Gestion forestière.
- Fauche des prairies.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- L'espèce est très certainement nicheuse sur le site.

MENACES

- La menace essentielle concerne la disponibilité alimentaire de cet oiseau très spécialisé. Les surfaces de zones herbeuses de hauteur modeste, lieu de prédilection des nids de guêpes dont la Bondrée fait son quotidien sont globalement en diminution.

ETAT

Population en bon état de conservation.

A PREVOIR

Gestion des zones herbeuses où la Bondrée chasse.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Mise en place de mesures favorisant la nidification et l'alimentation de l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Maintien des arbres porteurs de nids.
- Mesures assurant la tranquillité des oiseaux en période de reproduction (de mai à août).
- Gestion des annexes herbeuses forestières tenant compte de l'alimentation particulière de l'espèce (fauche tardive ou nulle).
- Gestion des prairies tenant compte de l'alimentation particulière de l'espèce (fauche tardive).
- Gestion prenant en compte le maintien des mosaïques paysagères.
- Sensibilisation des usagers de la forêt et des milieux associés au rôle écologique des rapaces.

5-Mesures de gestion

Mesures 19.2, 19.1, 18, 2.1, 4, 10, 13, 25, 27 (Cf. *récapitulatif des mesures*)

Busard St Martin



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Terrains découverts à végétation rase (landes, friches, marais, pâturage). (37.2; 37.311, 6410; 37.7, 6430; 38.2, 6510).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Circus cyaneus* (Cl. Oiseaux).
- Diurne. Sédentaire.
- Il construit un nid de brindilles et d'herbes au sol parmi la végétation haute. La ponte a lieu de mai à début juillet pour donner naissance à 4 à 6 jeunes.
- Se nourrit d'oiseaux et de rongeurs.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur commun stable en région Champagne Ardenne.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Végétation de 1 à 3 mètres de hauteur pour installer son nid : cultures, landes, broussailles, ajoncs, jeunes plantations de résineux...
- Lieux ouverts pour chasser : landes, prairies....
- Quiétude lors de la nidification.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Les effectifs ont fortement régressé à la fin du 19^{ème} siècle et durant le 20^{ème} siècle. Cette régression est essentiellement due aux destructions des sites de nidification et au tir illégal. A l'heure actuelle, ce sont à la fois la taille de la population et l'aire de répartition de l'espèce qui régressent dans la plus grande partie de l'Europe.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Gestion de structures accueillantes pour la nidification de l'espèce.

ACTIVITES HUMAINES

- Moissons dans les secteurs de cultures.
- Fauche dans les prairies.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- L'espèce est très certainement nicheuse sur le site.

MENACES

- Le morcellement et la disparition progressive des landes, qui sont de plus en plus enrésinées, constituent une menace sérieuse pour l'avenir de cette espèce car ces sites ne deviennent plus accueillants dès que la hauteur des pins dépasse 7 à 8 mètres.
- L'utilisation des cultures céréalières qui favorise la progression de l'aire de répartition de l'espèce, n'est pas sans dangers : de nombreux nids sont happés chaque année par les engins agricoles lors des moissons.

ETAT

Population en bon état de conservation.

A PREVOIR

Gestion des zones de nidification et protection des nids.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

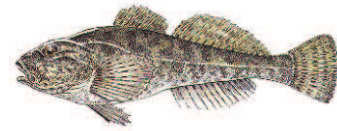
Mise en place de mesures favorisant la nidification de l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Sauvegarde des landes, des friches, des marais humides et des prairies naturelles.
- Quiétude des secteurs favorables à la nidification. Protection du nid au moment de la fauche ou des moissons.

5-Mesures de gestion

Mesures 4, 5, 8, 10, 13, 25, 19, 27 (Cf. récapitulatif des mesures)

Chabot



Source: Inventaire de la Faune de France,

MNFH (Nathan - 1995).

1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Eaux vives et fraîches sur substrat de sable et de graviers. Fréquente principalement le cours supérieur des rivières et des torrents mais vit aussi dans les ruisseaux de plaine aux eaux froides et dans les lacs bien oxygénés. (24.12).

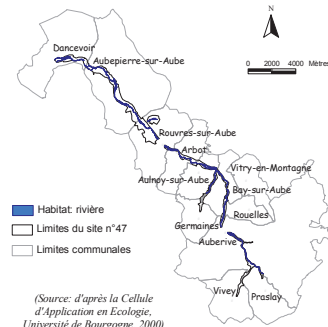
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Cottus gobio* (O. Scopaéniformes).
- Solitaire;
- Se cache sous les pierres, posé sur le fond;
- Se reproduit de mars à juin. Le mâle aménage un nid où la femelle pond de 100 à 500 oeufs. Leur développement s'effectue en 20-25 jours.
- Alimentation à base d'invertébrés aquatiques et de petits alevins.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Annexe II de la Directive Habitats.

Localisation



(Source: d'après la Cellule d'Application en Ecologie, Université de Bourgogne, 2000)

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Eaux de très bonne qualité (zone à truites);
- Rivières et fleuves rocailleux. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles indispensable au bon développement des populations de Chabot. Les cours d'eau à forte dynamique lui sont très propices, du fait de la diversité des profils en long et du renouvellement actif des fonds en période de forts débits.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- L'espèce est très commune dans les eaux courantes et n'est pas globalement menacée, mais ses populations locales le sont souvent par la pollution, les recalibrages ou les pompages.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Bonne qualité physico-chimique et biologique de l'eau.

ACTIVITES HUMAINES

- Pêche.
- Introduction de poissons dans les étangs.
- Quelques cultures de maïs au bord de la rivière Aube.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Espèce signalée tout le long de la rivière.

MENACES

- L'espèce est très sensible à la modification des caractéristiques du milieu, notamment le ralentissement de la vitesse du courant, l'augmentation de la lame d'eau (barrage, embâcle), l'apport de sédiments fins, le colmatage des fonds ou encore l'eutrophisation.
- La pollution de l'eau par divers polluants d'ordre chimique (herbicides, pesticides et engrais) ou industriels entraîne des accumulations de résidus qui provoquent baisse de fécondité, stérilité ou mort d'individus.
- Craint le réchauffement de l'eau, dû aux rejets.
- Sensible aux prédateurs introduits artificiellement dans les étangs, et qui se retrouvent dans la rivière.
- Sensible aux assèchements de la rivière en période d'étiage sur la partie aval.

ETAT

La population bien que fragile est en bon état de conservation.

A PREVOIR

Maintien ou restauration d'un habitat aquatique de bonne qualité

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien d'une population viable par amélioration des conditions existantes..

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Lutte contre l'implantation d'étangs en dérivation, ou en barrage.
- Conservation d'un habitat prairial en bord de rivière.
- Précautions d'utilisation des produits pesticides pour éviter toute contamination des ruisseaux.
- Contrôle et gestion raisonnée des étangs : empoissonnements, vidanges...
- Maintien ou création d'une ripisylve feuillue en bordure de ruisseaux, avec un protocole à définir.

5-Mesures de gestion

Mesures 22, 6, 5, 1, 2, 3, 3.2, 11, 11.1, 11.2, 12 (*Cf. récapitulatif des mesures*)

Chat sauvage

1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

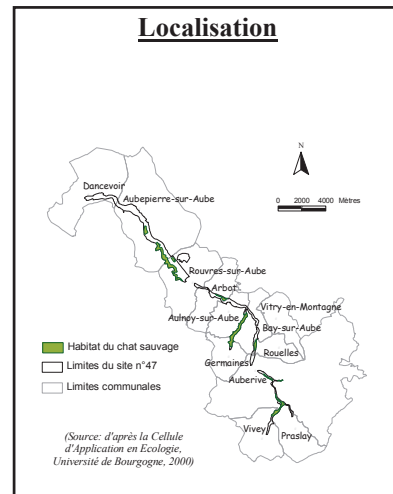
- Zones de fourrés denses et de forêts. Grandes forêts de feuillus parsemées de clairières, coteaux secs couverts de broussailles, forêts marécageuses en bordure d'étangs. (41.13, 9130; 41.16, 9150; 41.23, 9160; 41.4, 9180).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Felis silvestris* (Cl. Mammifères).
- Principalement crépusculaire, et diurne en partie;
- Reproduction en février-mars. Les petits naissent en avril.
- Se nourrit principalement de campagnols et de mulots, mais aussi de musaraignes, oiseaux, amphibiens, insectes et escargots.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexe IV de la Directive Habitats.



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Grands massifs forestiers.
- Tranquillité.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- L'espèce s'est fortement raréfiée au cours des siècles par suite du morcellement des zones boisées, puis des destructions systématiques (piégeages, tirs). Depuis sa protection légale en 1979, le Chat sauvage ne semble plus menacé.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Milieu forestier présentant différents stades de développement.

ACTIVITES HUMAINES

- Gestion forestière.
- Promenades, cueillettes.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- L'espèce est présente sur le site et dans les massifs forestiers alentours.

MENACES

- Pas de menace particulière.

ETAT

La population est en bon état de conservation.

A PREVOIR

Maintien d'un habitat de bonne qualité

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien d'un habitat de bonne qualité.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE

- Information auprès du public pour assurer la tranquillité de l'espèce.

5-Mesures de gestion

Mesure 27 (Cf. récapitulatif des mesures)

Choin ferrugineux



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Bas marais alcalins du *Caricion davallianae* (54.2).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Schoenus ferrugineus*;
- Le Choin est une cypéracée dont le développement conduit à la formation de touradons.
- La floraison a lieu entre avril et juillet. L'inflorescence est étroite avec seulement 1 à 3 épillets.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Espèce de lumière, se rencontrant dans les milieux humides, tourbeux et alcalins.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Nombreux groupements végétaux en mosaïque au sein du marais en fonction de la plus ou moins forte saturation en eau du sol.
- L'assèchement naturel ou artificiel conduit à une dynamique vers le boisement, concourant à la disparition des espaces de lumière.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien des habitats ouverts favorables à l'espèce.

ACTIVITES HUMAINES

- Valorisation agricole par assainissement, boisement.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Cinq stations ont été découvertes sur le site.

MENACES

- Le drainage périphérique des marais tufeux de pente conduit à un assèchement et à une évolution dynamique du marais vers sa fermeture (Molinie, Phragmites) puis son boisement (Saule, Bourdaine, résineux).
- Boisements par intervention humaine avec des essences telles que le Pin noir.

ETAT

La population est en bon état de conservation.

A PREVOIR

Maintien d'un habitat de bonne qualité

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien d'un habitat de bonne qualité.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE

- Veiller à la bonne alimentation en eau du marais.
- Boucher les drains périphériques afin de permettre une saturation en eau du milieu.
- Favoriser l'ouverture du milieu par élimination des ligneux et enlèvement des bois.

5-Mesures de gestion

Mesure 13 (Cf. récapitulatif des mesures)

Chouette de Tengmalm



Source: Inventaire de la Faune de France,

MNHN (Nathan - 1995).

1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Vieux massifs de conifères parsemés de feuillus et entrecoupés de larges clairières, mais aussi grandes forêts froides de feuillus (hêtres, chênes, charmes) traitées en futaies. (41.13, 9130; 41.16, 9150; 41.23, 9160).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Aegolius funereus* (Cl. Oiseaux).
- Nocturne. Solitaire ou en couple. Sédentaire.
- Niche en forêt.
- Pond dans un trou d'arbre, le plus souvent creusé par un Pic noir, entre 2,50 et 8 m au-dessus du sol. Une ponte par an, de fin février à mai, comportant 3 à 7 oeufs.
- Se nourrit de petits rongeurs, d'oiseaux et de musaraignes.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur très rare en région Champagne Ardenne.

Localisation



(Source: d'après la Cellule d'Application en Ecologie, Université de Bourgogne, 2000)

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Nid installé dans une ancienne loge de Pic noir.
- Vallons forestiers froids.
- Quiétude lors de la nidification.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- En France, l'espèce est autochtone et à considérer comme relique glaciaire.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un paysage forestier avec arbres de haut jet.
- Conservation d'arbres présentant d'anciennes loges à Pic noir.
- Quiétude.

ACTIVITES HUMAINES

- Activité forestière
- Promenade, cueillette en forêt.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- L'espèce est nicheuse probable sur le site ou à proximité.

MENACES

- La rareté et la disparition des sites naturels de nidification constituent le principal problème. Les arbres sont en effet exploités avant d'atteindre un diamètre suffisant pour qu'un pic puisse y creuser sa loge.

ETAT

Population très fragile.

A PREVOIR

Conservation d'arbres pour la nidification.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Mise en place de mesures favorisant la nidification.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE

- Utilisation raisonnée des nichoirs spécifiques comme palliatif aux carences temporaires en sites naturels de reproduction. Pas de mise en place de nichoirs dans les zones pourvues de cavités naturelles propices. Pas d'installation de l'espèce grâce à des nichoirs dans des régions où l'espèce n'a jamais été présente. L'objectif biologique doit être une population en équilibre avec les ressources du milieu, sans interventions connues destinées à soutenir artificiellement un niveau de peuplement le plus élevé possible.
- Conservation systématique et non exploitation des arbres dont la valeur économique est réduite par la présence de loges de pics (particulièrement de Pic noir) ou d'autres cavités, par la structure de l'arbre ou par une autre cause de dépréciation. Réalisation d'un marquage de ces arbres.
- Dans les zones de résineux destinées principalement à la sylviculture, il faut éviter d'exploiter les rares bouquets de hêtres de faible superficie (< 1hectare) qui sont souvent les seuls à pouvoir accueillir les loges de Pic noir ou des cavités naturelles.

5-Mesures de gestion

Mesures 21, 17, 19.2 (Cf. récapitulatif des mesures)

Cigogne noire



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Vieilles forêts de feuillus, marécageuses et parsemées de ruisseaux et d'étangs. (41.13, 9130; 41.16, 9150; 41.23, 9160; 41.4, 9180; 37.2).

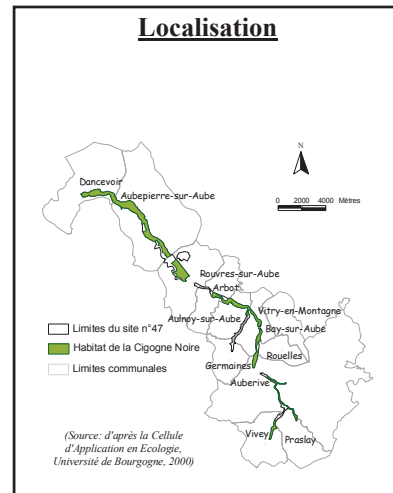
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Ciconia nigra* (Cl. Oiseaux).
- Diurne et généralement solitaire.
- Niche en forêt.
- Une ponte par an, de mi-avril à mi-juin, comportant de 3 à 5 oeufs.
- Se nourrit essentiellement de petits poissons, ainsi que d'insectes et d'amphibiens.
- Migratrice : part hiverner fin Août en Afrique de l'Ouest et revient fin mars.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur très rare en région Champagne Ardenne.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Grands massifs forestiers.
- Présence de zones humides, territoires de chasse par excellence : mares, étangs, fossés, prairies humides.
- Quiétude du nid et de ses abords.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Effritement de ses populations à partir du début du XIX ème siècle.
- Suite à une protection mieux affirmée partout en Europe, les effectifs ont lentement remonté et une progression vers l'Ouest est actuellement observable.
- Effectifs actuellement en augmentation.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un paysage forestier avec zones humides.
- Quiétude du site.

ACTIVITES HUMAINES

- Activité forestière.
- Promenade, cueillette en forêt.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Un couple niche sur le site.

MENACES

- L'espèce est actuellement en phase de reconquête, mais cette expansion encore fragile pourrait être remise en question par la disparition ou l'altération des milieux annexes (drainage des zones humides, pollution de l'eau) où l'espèce trouve sa nourriture.
- L'espèce est extrêmement sensible au dérangement lors de la nidification.
- Par ailleurs, les lignes électriques représentent un risque important pour cette espèce.

ETAT

Population très fragile.

A PREVOIR

Conservation des zones humides où l'espèce trouve de la nourriture.

Protection de l'espèce contre le dérangement.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Conservation des zones humides utilisées comme territoires de chasse par l'espèce.

Protection de l'espèce extrêmement farouche.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Quiétude du nid et des ses abords en évitant tout dérangement; un passage occasionnel sera toléré pourvu que ce soit à plusieurs dizaines de mètres du nid.
- Achèvement des travaux forestiers avant le 1 ^{er} mars dans un rayon de 250-300 mètres autour du nid.
- Maintien des arbres porteurs de nid ou report de leur abattage.
- Conservation des zones humides intra forestières (marais tufeux) telles que mares, étangs, fossés, prairies humides, en évitant leur boisement ou leur drainage.
- Protection de la rivière Aube (qualité de l'eau, fonctionnement hydraulique)
- Sensibilisation des usagers de la forêt.

5-Mesures de gestion

Mesures 19.1, 38, 19.3, 19.2, 13, 22, 23, 6, 11.1, 11.2, 12, 27, 29 (Cf. récapitulatif des mesures)

Damier de la Succise



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Fréquente les milieux ouverts : tourbières, landes, prairies humides ou sèches. Sur le site, l'espèce est assez abondante sur tous les marais tufeux et les prairies humides. (54.2, 7230; 37.2; 37.311, 6410; 37.7, 6430).

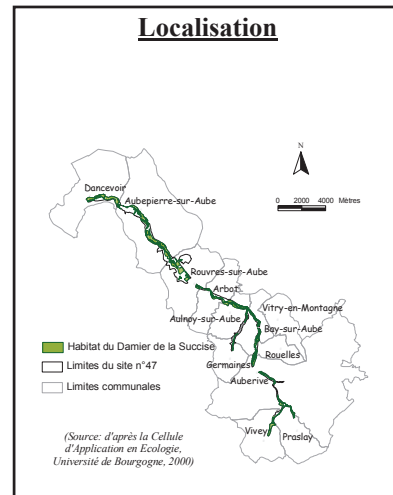
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Euphydryas aurinia* (Cl. Insectes).
- Diurne.
- Pond ses oeufs sur le plantain et le chèvrefeuille; entre 5 et 7 oeufs sont empilés sur les feuilles.
- Les chenilles passent l'hiver à l'abri dans un nid de soie. Les chrysalides sont suspendues dans la végétation dense.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexe II de la Directive Habitats.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Dépend d'un nombre réduit de plantes pour son alimentation : les chenilles se nourrissent principalement de la Succise, plante prairiale.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Largement répandu autrefois, il est en danger :
- depuis les années 50, son habitat régresse et se fragmente suite au retournement des prairies;
- sa plante nourricière, la Succise, est menacée par la fumure azotée dans les prés, qui favorise d'autres plantes concurrentes.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien des habitats prairiaux favorables à la plante hôte de l'espèce.

ACTIVITES HUMAINES

- Pâturage.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Espèce abondante sur tous les marais tufeux et les prairies humides.

MENACES

- Il est sensible à l'amendement et au retournement des prairies ainsi qu'à la disparition de sa plante hôte.

ETAT

La population est dans un état de conservation moyen.

A PREVOIR

Maintien d'un habitat de bonne qualité.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien d'un habitat de bonne qualité.

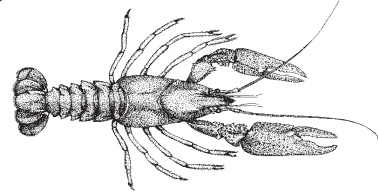
PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE

- Conservation de la plante hôte qui passe par une limitation des amendements sur les prairies.
- Eviter la remise en culture des prairies.

5-Mesures de gestion

Mesures 3.1, 3.2, 5 (Cf. récapitulatif des mesures)

Ecrevisse a pieds blancs



Source : Atlas préliminaire des Crustacés décapodes. MNHN, 1993.

1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Eaux courantes, fraîches et de bonne qualité du cours supérieur des rivières. (24.12).
- Pas de données concernant l'habitat de l'espèce sur le site.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Austropotamobius pallipes* (F/Crustacés)
- Ecrevisse autochtone de Champagne Ardenne, fréquentant les cours d'eau rapides, frais et bien oxygénés.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrite en annexes II et IV de la Directive Habitats.
- Population en nette régression sur le territoire national.

Localisation

Pas de données concernant l'habitat de l'Ecrevisse à pieds blancs.

C'est une espèce potentielle dont la présence n'a pas été confirmée depuis longtemps sur le site.

Aucune étude récente ne permet de déterminer sa présence et son habitat.

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Eaux de ruisseaux de bonne qualité physico-chimique, bien oxygénées, à température fraîche;
- Caches en nombre suffisant limitant les effets de la prédation et du braconnage : chevelus racinaires des berges, cailloux...

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Certaines maladies sont susceptibles d'affecter les populations d'Ecrevisses à pieds blancs : La maladie de la "porcelaine" assez courante, susceptible d'anéantir une population si elle est déjà affaiblie par d'autres facteurs. La "peste des écrevisses" introduite avec les écrevisses américaines est responsable de disparitions brutales de populations; moins fréquemment observée actuellement.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Bonne qualité physico-chimique et biologique des eaux de ruisseaux et de la rivière Aube.

ACTIVITES HUMAINES

- Pêche des poissons dans l'Aube et les étangs.
- Introduction de poissons dans les étangs.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Petites populations résiduelles, isolées les unes des autres.
- Une population est connue à proximité, au niveau du Val Clavin.

MENACES

- La présence d'étangs et les rejets provoquent un réchauffement de l'eau, et la libération de prédateurs introduits artificiellement, dans les étangs.
- Le réseau hydrographique est fragmenté par plusieurs étangs.

ETAT

L'habitat de l'Ecrevisse à pieds blancs est dégradé sur le site.

A PREVOIR

Restauration de l'habitat.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien d'une population viable par amélioration des conditions existantes.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Mise en place de caches par empierrement pour les populations actuelles connues.
- Maintien ou création d'une ripisylve feuillue en bordure de ruisseau, avec un protocole à définir.
- Précautions d'utilisation des produits pesticides pour éviter toute contamination des ruisseaux.
- Contrôle et gestion raisonnée des étangs : empoisonnement, vidanges...
- Lutte contre l'implantation d'étangs en dérivation, ou en barrage.
- Conservation d'un habitat prairial en bord de rivière.

5-Mesures de gestion

Mesures 24, 11.1, 11.2, 12, 3.2, 22, 5, 6, 7 (Cf. récapitulatif des mesures)

Grand murin



Source: Inventaire de la Faune de France,

MNHN (Nathan - 1995).

1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Lieux boisés avec des espaces dégagés : forêt claire, parcs, friches buissonnantes, à proximité de grands bâtiments (églises, châteaux). (37.2; 37.311, 6410; 37.7, 6430; 84.4).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Myotis myotis* (O. Chiroptères).
- Nocturne;
- Hiberne d'octobre à mars dans les grottes ou les caves.
- En été, fréquente les greniers des grands édifices et les cavités souterraines (colonies de femelles), les arbres creux (mâles solitaires).
- S'accouplent d'août à l'automne. La fécondation, différée, se produit en avril et la mise bas en juin. Un jeune/femelle/an. Colonie de mise bas allant jusqu'à 400 femelles. Chasse de gros insectes : bousiers, papillons nocturnes, hannetons...

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexes II et IV de la Directive Habitats.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Nécessité de tunnels désaffectés, grottes, fissures de roches...pour que l'espèce passe l'hiver en léthargie en toute tranquillité.
- Quiétude dans les sites de mises bas : église, château, bâtiment agricole...
- Haies, lisières de forêt, friches dans lesquelles l'espèce chasse.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Bien qu'assez fréquent localement, le Grand Murin voit ses populations diminuer au niveau national. Certains auteurs attribuent cette diminution aux dérangements que subit l'espèce dans les grottes et les carrières souterraines.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien des habitats de chasse favorables à l'espèce et quiétude dans les colonies de mises bas et lors de l'hibernation.

ACTIVITES HUMAINES

- Fréquentation et dérangement des lieux d'hibernation.
- Dérangement des colonies de reproduction.
- Entretien des haies.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Espèce rare sur la zone d'étude : quelques individus ont été observés en hibernation. Pas de colonie de reproduction connue.

MENACES

- Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles...
- Traitements phytosanitaires touchant les insectes.
- Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou obturation des entrées.
- Fréquentation importante de certains sites souterrains.
- Visite des colonies de reproduction.

ETAT

La population est rare et fragile sur le site

A PREVOIR

Les objectifs de gestion doivent prévoir la conservation des habitats de chasse, et la protection des habitats de reproduction et d'hivernage de l'espèce.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Mise en place de mesures de conservation ou de maintien des habitats de chasse, reproduction et hivernage de l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres et de haies.
- Conserver des accès adaptés à la circulation des espèces de chiroptères concernées, lors de toute opération de mise en sécurité d'anciennes mines ou carrières souterraines.
- Favoriser, lorsque cela est possible, les fermetures par grille permettant le suivi des populations par des personnes habilitées.
- Mise en protection, réglementaire et physique, des gîtes importants pour la reproduction et l'hivernation.
- Eviter tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante. Favoriser la lutte intégrée et les méthodes biologiques.

5-Mesures de gestion

Mesures 9, 10.1, 10.2, 3.2, 3 (Cf. récapitulatif des mesures)

Grand rhinolophe



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Lieux boisés à proximité d'habitations ou de grottes. (37.2; 37.311, 6410; 37.7, 6430; 38.2, 6510; 84.4).

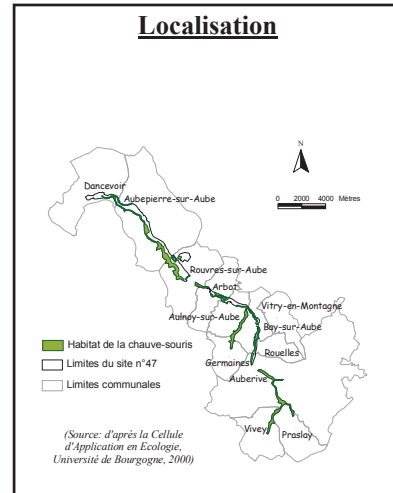
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Rhinolophus ferrumequinum* (O. Chiroptères).
- Nocturne.
- Espèce thermophile.
- Hiberne de novembre à avril dans une cavité humide.
- Les colonies de reproduction s'installent dans les grottes ou les greniers. Naissance en juillet-août. Un seul petit par femelle et par an.
- Chasse de grands insectes volants : papillons nocturnes, coléoptères.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexes II et IV de la Directive Habitats.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Combles de bâtiments pour les colonies de reproduction.
- Grottes, caves, anciennes mines pour l'hibernation.
- Lisière forestière ou haie pour les activités de chasse.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Le Grand rhinolophe était autrefois très commun en France, particulièrement dans l'Ouest. Depuis quelques décennies, sa densité diminue. Cette diminution des effectifs est imputable aux nombreux dérangements qu'a subis l'espèce, à l'aménagement des grottes et à la réfection des bâtiments anciens. L'emploi des pesticides a nettement contribué à la raréfaction de sa nourriture.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien des habitats de chasse favorables à l'espèce et quiétude dans les colonies de mises bas et lors de l'hibernation.

ACTIVITES HUMAINES

- Fréquentation et dérangement des lieux d'hibernation
- Entretien des haies.
- Dérangement des colonies de reproduction.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Espèce rare sur la zone d'étude puisqu'un seul individu a été observé en hibernation. Pas de colonie de reproduction connue.

MENACES

- Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles...
- Traitements phytosanitaires touchant les insectes.
- Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou obturation des entrées.
- Fréquentation importante de certains sites souterrains.
- Visite des colonies de reproduction.

ETAT

La population est rare et fragile sur le site

A PREVOIR

Les objectifs de gestion doivent prévoir la conservation des habitats de chasse, et la protection des habitats de reproduction et d'hivernage de l'espèce.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Mise en place de mesures de conservation ou de maintien des habitats de chasse, reproduction et hivernage de l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres et de haies.
- Conserver des accès adaptés à la circulation des espèces de chiroptères concernées, lors de toute opération de mise en sécurité d'anciennes mines ou carrières souterraines.
- Favoriser, lorsque cela est possible, les fermetures par grille permettant le suivi des populations par des personnes habilitées.
- Mise en protection, réglementaire et physique, des gîtes importants pour la reproduction et l'hivernation.
- Eviter tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante. Favoriser la lutte intégrée et les méthodes biologiques.

5-Mesures de gestion

Mesures 10, 10.1, 10.2, 9, 3, 3.2 (Cf. récapitulatif des mesures)

Grue cendrée



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- En hiver, la Grue cendrée fréquente les grandes cultures et les prairies, à proximité de vastes plans d'eau. (37.2; 37.311, 6410; 37.7, 6430; 38.2, 6510).

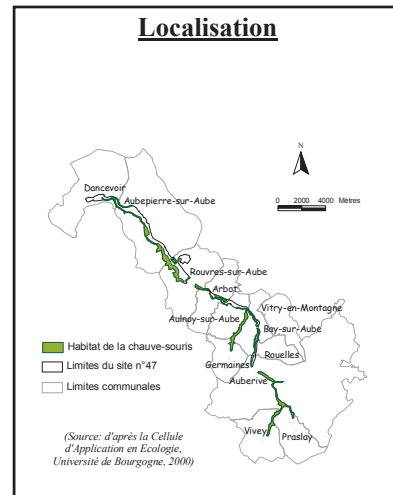
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Grus grus* (Cl. Oiseaux).
- Niche de l'Allemagne à la Scandinavie, jusqu'en Sibérie orientale et localement en Asie mineure.
- En novembre, les oiseaux scandinaves et baltes partent hiverner dans le sud-ouest de l'Espagne, le Maroc et la Tunisie, en traversant la France par la Lorraine, la Champagne puis les Pyrénées-Atlantiques.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexe I de la Directive Oiseaux.
- L'hivernage est régulier en Champagne humide (Lac du Der et forêt d'Orient).

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- En hiver, grandes prairies et cultures où elle peut trouver de la nourriture.
- Quiétude.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, la Grue cendrée nichait en France, mais aussi dans une grande partie de l'Europe du Sud et de l'Ouest. Après environ un siècle d'absence, elle se reproduit de nouveau dans notre pays. L'assèchement des zones humides a été à l'origine de la disparition de l'espèce en Europe de l'Ouest. Aujourd'hui, la population française de Grues cendrées est très vulnérable, et les dangers qui la menacent sont multiples : grande sécheresse depuis 1990, destruction de son habitat, prédation par les chiens errants, les renards ou encore les sangliers.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien de zones de quiétude où l'espèce peut trouver de la nourriture durant les haltes migratoires : prairies humides, cultures.

ACTIVITES HUMAINES

- Dérangement sur les zones de haltes migratoires.
- Agriculture dans les zones de cultures ou de prairies.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Espèce de passage sur le site.

MENACES

- Dérangements.

ETAT

La population est de passage sur le site.

A PREVOIR

Les objectifs de gestion doivent prévoir la conservation de la zone de halte migratoire.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Conservation ou maintien de la zone de halte migratoire.

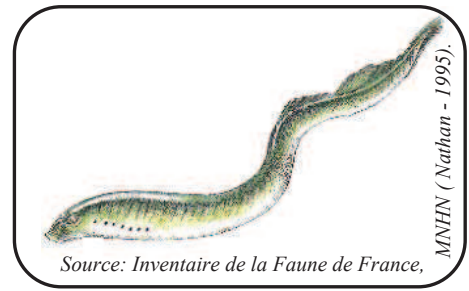
PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE

- Information auprès du public pour assurer la tranquillité aux oiseaux de passage.

5-Mesures de gestion

Mesures 27, 29 (Cf. récapitulatif des mesures)

Lamproie de Planer



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Vit dans les ruisseaux et les petites rivières à cours lent. (24.12).

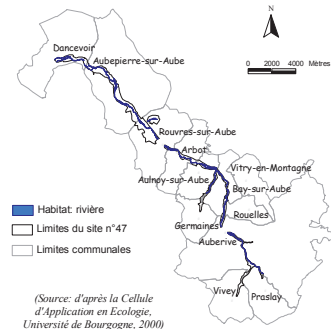
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Lampetra planeri* (O. Pétromyzoniformes).
- Ovipare.
- En avril-mai, la femelle pond de 1000 à 1500 oeufs dans un nid qu'elle creuse dans le sable. Les jeunes sont aveugles et sans dents. Ils vivent dans la vase pendant 3 à 5 semaines avant de se métamorphoser. Ils mangent des organismes microscopiques, mais dès qu'ils sont devenus adultes, ils ne se nourrissent plus jusqu'à leur mort.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexe II de la Directive Habitats.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Bonne qualité physico-chimique de l'eau.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- En France, la Lamproie de Planer se rencontre principalement dans les cours d'eau de la moitié Nord du pays et localement dans le Sud-ouest. Elle est devenue très rare dans le Sud-est.
- Larves très sensibles aux polluants qui s'accumulent dans les sédiments et les micro-organismes dont elles se nourrissent.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un habitat aquatique de très bonne qualité.

ACTIVITES HUMAINES

- Pêche.
- Introduction de poissons dans les étangs.
- Quelques cultures de maïs au bord de la rivière Aube.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Bien que sa présence soit signalée dans la partie amont de l'Aube, elle n'a pas été confirmée par les pêches électriques réalisées par le CSP en 1997 et 1998. Plus en aval, au niveau d'Aubepierre sur Aube, elle fait partie du peuplement piscicole.

MENACES

- Dégradation de la qualité de l'eau.
- La présence d'étangs et les rejets provoquent un réchauffement de l'eau, et la libération de prédateurs.

ETAT

Population assez fragile.

A PREVOIR

Les objectifs de gestion doivent prévoir la conservation d'un habitat aquatique de bonne qualité.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

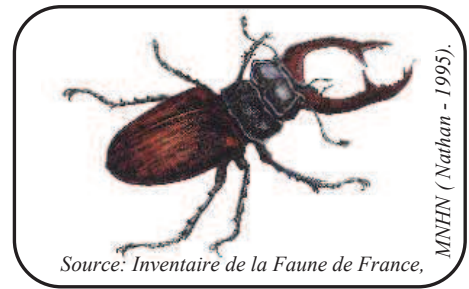
Conservation d'un habitat aquatique favorable à l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Précautions d'utilisation des produits pesticides pour éviter toute contamination des ruisseaux.
- Contrôle et gestion raisonnée des étangs : empoisonnement, vidanges...
- Lutte contre l'implantation d'étangs en dérivation, ou en barrage.
- Conservation d'un habitat prairial en bord de rivière.
- Maintien ou création d'une ripisylve feuillue en bordure de ruisseau, avec un protocole à définir.

5-Mesures de gestion

Mesures 3, 3.1, 3.2, 22, 5, 6, 7, 8, 1, 11.1, 11.2, 12 (Cf. *récapitulatif des mesures*)

Lucane cerf-volant



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Terrains boisés avec troncs et souches pourris. (41.13, 9130; 41.16, 9150; 41.23, 9160; 41.4, 9180).

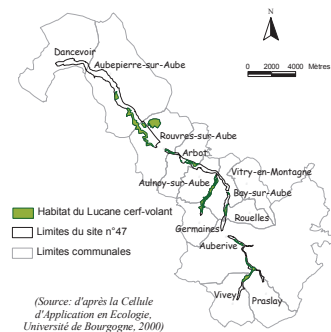
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Lucanus cervus* (Cl. Insectes).
- Espèce crépusculaire.
- Il vit sur les arbres, les larves se développant dans le bois mort (racines et tronc des chênes mourants).
- Leur développement exige au moins 5 ans.
- L'adulte se nourrit de la sève des arbres et la larve de bois mort.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Annexe II de la Directive Habitats.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Lié à la présence de grandes futaies que ce soit dans les haies ou au niveau d'arbres isolés.
- Souches et vieux bois mort nécessaires aux larves.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Globalement, l'espèce n'apparaît pas en danger au niveau communautaire. Ceci dit, on observe des régressions importantes voire des disparitions dans certaines régions agricoles.
- En France, il est bien présent sur l'ensemble du territoire, sauf en Corse.
- Les effectifs de populations varient parfois fortement selon les années.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Habitat forestier favorable à la fois aux adultes et aux larves de l'espèce.

ACTIVITES HUMAINES

- Gestion forestière.
- Entretien des haies.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Espèce présente sur le site et dans les forêts alentours.

MENACES

- Le dessouchage réduit quantitativement l'habitat des larves.
- Elimination des vieux arbres, des arbres morts, du bois au sol, du bocage qui constituent un des biotopes de l'espèce ainsi qu'une source de nourriture.

ETAT

La population est en bon état de conservation.

A PREVOIR

Objectifs de gestion sylvicole compatibles avec la biologie de l'espèce.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Gestion sylvicole en adéquation avec la biologie de l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Conserver, en contexte agricole, les vieux arbres (Chênes notamment) dans les haies ou les individus isolés.
- Maintien des vieux arbres, des arbres morts non destinés à l'exploitation, du bois mort et des souches.
- Coupes à blanc relativement favorables à l'espèce car créatrices d'habitats pour les larves (souches).

5-Mesures de gestion

Mesure 16, 17, 9, 16.2, 16.4 (Cf. récapitulatif des mesures)

Martin pêcheur



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

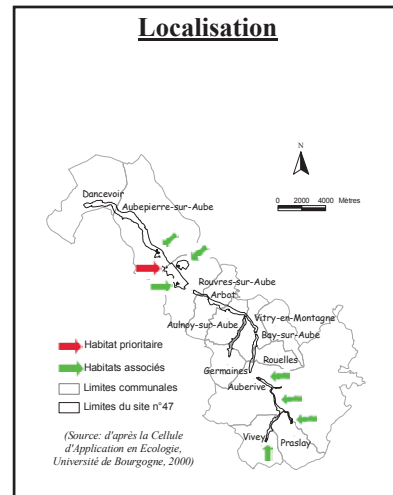
- Bord de l'eau. Rivières lentes aux berges sablonneuses abruptes et buissonnantes, mais aussi rives des lacs, étangs, canaux. (24.12; 24.4, 3260).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Alcedo atthis* (Cl. Oiseaux).
- Diurne et solitaire. Sédentaire.
- Pond au fond d'un terrier horizontal qu'il creuse dans le sable ou dans la terre meuble d'un talus, généralement au-dessus de l'eau. Deux ou trois pontes par an, de mi-avril à août.
- Se nourrit surtout de petits poissons qu'il capture en plongeant.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur commun en Champagne Ardenne.



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Eaux poissonneuses de bonne qualité.
- Berges abruptes et sableuses qui garantissent l'installation de cette espèce.
- Des perchoirs pour la chasse.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- En France, le Martin-pêcheur d'Europe se reproduit sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones de haute montagne et en Corse (nidification occasionnelle). En hiver, il est présent dans les mêmes secteurs, y compris en Corse (de juillet à mars).

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un habitat aquatique de très bonne qualité.

ACTIVITES HUMAINES

- Pêche.
- Introduction de poissons dans les étangs.
- Quelques cultures de maïs au bord de la rivière Aube.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- L'espèce est bien représentée tout le long de la rivière Aube.

MENACES

- Dégradation de la qualité de l'eau.
- Disparition de berges favorables à la construction d'un nid. L'espèce est très sensible aux travaux de rectification des cours d'eau, au reprofilage ou à la consolidation des berges.

ETAT

La population est en bon état de conservation.

A PREVOIR

Les objectifs de gestion doivent prévoir la conservation d'un habitat aquatique de bonne qualité.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Conservation d'un habitat aquatique favorable à l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE

- Précautions d'utilisation des produits pesticides pour éviter toute contamination des ruisseaux.
- Entretien assez doux des berges de l'Aube en évitant tous travaux de rectification du cours d'eau. Conservation d'arbres morts (perchoirs).

5-Mesures de gestion

Mesures 3, 3.1, 3.2, 11, 11.1, 11.2, 12 (Cf. récapitulatif des mesures)

Milan noir



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Bocage aux abords de la rivière (38.2 et 38.22; 6510)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Milvus migrans* (Cl. Oiseaux).
- Diurne, volontiers grégaire.
- Construit un nid de branchages, dans un arbre de 8 à 15 m du sol.
- Une seule ponte par an (2 à 3 oeufs).
- Se nourrit de poissons (le plus souvent malades ou morts), cadavres d'animaux, mais aussi petits rongeurs, insectes, amphibiens, reptiles.
- Hiverne en Afrique tropicale et revient en mars-avril.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur commun en région Champagne Ardenne où la population est en légère régression.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- A besoin :
- d'arbres de haut jet pour la construction du nid.
- de quiétude lors de la nidification. L'espèce peut être très sensible aux travaux forestiers à proximité du nid.
- de zones de gagnage diversifiées du type bocage.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- L'espèce a vécu une progression lente depuis les années 30 après avoir dû essayer un déclin assez prononcé. Dans les années 50, il était encore rare dans tout l'Ouest sauf l'extrême Sud Ouest où il est depuis toujours assez bien représenté.
- Dépend étroitement des ressources en nourriture (cadavres, poissons morts...).

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un paysage diversifié de type bocage.

ACTIVITES HUMAINES

- Entretien du bocage.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Il est possible qu'un couple niche sur le site (proximité du Val Clavin).

MENACES

- Risques liés à son régime alimentaire : peut profiter de la pollution des eaux mais peut aussi être la victime des polluants.
- Paye un lourd tribut aux lignes électriques.
- La suppression des dépôts d'abattoirs et de leurs rejets dans les cours d'eau a été un facteur défavorable à l'espèce.

ETAT

Population dans un état satisfaisant.

A PREVOIR

Conservation d'un habitat diversifié de type bocage.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :
Maintien d'un paysage diversifié.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Suspension des travaux forestiers en avril-mai à proximité des nids occupés;
- Réduire l'emploi des produits agropharmaceutiques;
- Interdire l'utilisation d'appâts empoisonnés qui touchent aveuglément n'importe quelle espèce;
- Favoriser des mesures visant au maintien d'un paysage diversifié;
- Enfouir les lignes à haute tension;
- Sensibiliser les différents publics au rôle écologique des rapaces.

5-Mesures de gestion

Mesures 19.3, 27, 3.2, 27, 4, 10, 13, 25, 26, 29, 32, 19.1 (Cf. récapitulatif des mesures)

Milan royal



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

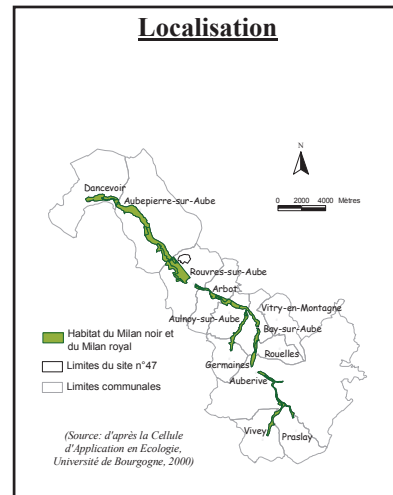
- Bocage aux abords de la rivière (38.2 et 38.22; 6510).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Milvus milvus* (Cl. Oiseaux).
- Diurne, plutôt solitaire.
- Construit un nid de branchages, dans un arbre, de 12 à 15 m au-dessus du sol.
- Une seule ponte par an (2 à 3 oeufs) en avril-juin.
- Se nourrit de petits rongeurs, cadavres d'animaux, jeunes oiseaux, lézards, amphibiens, poissons malades ou morts.
- Hiverné dans la péninsule ibérique et le piémont nord-occidental des Pyrénées et revient en février-mars.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur commun en région Champagne Ardenne.



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- A besoin :
 - d'arbres de haut jet pour la construction du nid.
 - de quiétude lors de la nidification. L'espèce peut être très sensible aux travaux forestiers à proximité du nid.
 - de zones de gagnage diversifiées du type bocage.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Après une période de déclin entrecoupée de phase de rémission, le Milan royal a retrouvé une phase de croissance dans notre pays aux alentours des années 70.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un paysage diversifié de type bocage.

ACTIVITES HUMAINES

- Entretien du bocage.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Il est possible qu'un couple niche sur le site (proximité du Val Clavin).

MENACES

- Le Milan royal est principalement victime des collisions avec les lignes électriques, des tirs et, comme charognard, des appâts empoisonnés.

ETAT

Population dans un état satisfaisant.

A PREVOIR

Conservation d'un habitat diversifié de type bocage.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :
Maintien d'un paysage diversifié.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Suspension des travaux forestiers en avril-mai à proximité des nids occupés;
- Réduire l'emploi des produits agropharmaceutiques;
- Interdire l'utilisation d'appâts empoisonnés qui touchent aveuglément n'importe quelle espèce;
- Favoriser des mesures visant au maintien d'un paysage diversifié;
- Enfouir les lignes à haute tension;
- Sensibiliser les différents publics au rôle écologique des rapaces.

5-Mesures de gestion

Mesures 19, 3, 27 (*Cf. récapitulatif des mesures*)

Petit rhinolophe



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Fréquente les endroits boisés alternant avec des espaces dégagés : parcs et forêts claires. La présence de grottes ou de bâtiments est indispensable. (37.311, 6410; 37.7, 6430; 38.2, 6510;84.4).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Rhinolophus hipposideros* (O. Chiroptères).
 - Nocturne.
 - Hiberne d'octobre à avril au fond des grottes et autres abris souterrains.
- Accouplement en automne. Fécondation différée en avril. Mises bas fin juin-début juillet. Un jeune par femelle et par an.
- Se nourrit de petits insectes volants : papillons nocturnes, moustiques.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexes II et IV de la Directive Habitats.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Durant l'hiver, il entre en léthargie dans des tunnels désaffectés, des grottes...
- Les colonies de reproduction s'installent dans les greniers de bâtiments abandonnés, d'églises, de châteaux...
- Lié à la végétation arborée et notamment les haies et les lisières de forêt qui constituent des couloirs privilégiés de chasse.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Le Petit rhinolophe autrefois très commun en France, a vu sa population diminuer nettement au cours des dernières décennies. Les causes de cette raréfaction sont les dérangements que subit l'espèce, les aménagements de cavités pour le tourisme ou leur transformation en champignonnières ou en carrières souterraines, les pesticides.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Territoire de chasse : linéaires de haies.
- Site de reproduction : greniers d'église, de mairies...
- Site d'hivernage : grottes.

ACTIVITES HUMAINES

- Entretien des haies,
- Visite des cavités d'hibernation.
- Dérangement des colonies de reproduction.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Une colonie de reproduction a été trouvée sur le site ainsi que plusieurs individus en hibernation.

MENACES

- Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles...
- Traitements phytosanitaires touchant les insectes.
- Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou obturation des entrées.
- Fréquentation importante de certains sites souterrains.
- Visite des colonies de reproduction.

ETAT

La population est fragile.

A PREVOIR

Les objectifs de gestion doivent prévoir la conservation des habitats de chasse, et la protection des habitats de reproduction et d'hivernage de l'espèce.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Mise en place de mesures de conservation ou de maintien des habitats de chasse, reproduction et hivernage de l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres et de haies.
- Conserver des accès adaptés à la circulation des espèces de chiroptères concernées, lors de toute opération de mise en sécurité d'anciennes mines ou carrières souterraines.
- Favoriser, lorsque cela est possible, les fermetures par grille permettant le suivi des populations par des personnes habilitées.
- Mise en protection, réglementaire et physique, des gîtes importants pour la reproduction et l'hivernation.
Eviter tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante. Favoriser la lutte intégrée et les méthodes biologiques.

5-Mesures de gestion

Mesures 9, 10.1, 10.2, 3.2 (Cf. récapitulatif des mesures)

Pic cendre



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Forêt (41.13; 9130 – 41.16; 9150 – 41.23; 9160 – 41.4; 9180)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Picus canus* (Cl. Oiseaux)
- Diurne, solitaire, sédentaire.
- Pond dans une cavité qu'il creuse dans un arbre à 5-6 m au-dessus du sol. Une ponte par an, de début mai à juin.
- Se nourrit principalement de fourmis mais aussi d'autres insectes.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur très rare en région Champagne Ardenne, où les populations sont en régression alarmante. Se raréfie dans l'Aube et en Haute Marne. L'espèce est présente dans les massifs forestiers sur le site et alentour.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Hôte des vieilles forêts où l'on rencontre du bois mort ou pourrissant ainsi que des arbres porteurs de loges.
- Présence de fourmilières et de bois mort afin d'assurer ses besoins en nourriture.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- L'espèce est étroitement dépendante de la présence d'arbres âgés ou dépérissants ainsi que de fourmis : nidification, alimentation.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un habitat forestier présentant plusieurs stades d'évolution : bois moyen et gros.

ACTIVITES HUMAINES

- Travaux forestiers.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Il est présent dans les massifs forestiers entourant le site.

MENACES

- Conduite forestière ne présentant pas différents stades d'évolution.

ETAT

Population dans un état satisfaisant.

A PREVOIR

Conservation d'arbres morts.

Système forestier présentant différents stades de développement.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

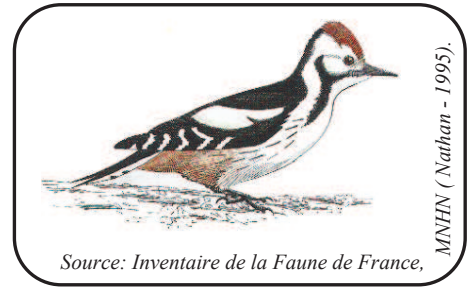
Maintien de différents stades de développement de la forêt avec conservation d'arbres morts.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Maintien des arbres à loge lors des éclaircies pour éviter autant que possible le départ des couples installés.
- Bonne répartition des classes d'âges surtout en hêtraie pour garantir la pérennité de l'offre en sites de nidification.
- Maintien de bois mort sur pied lors des passages en éclaircie.
- Protection des fourmilières. Maintien des souches et conservation de paysages bocagers et d'espaces ouverts en forêt.

5-Mesures de gestion

Mesures 17, 19.2, 16.2, 16.4, 10.1, 10.2, 18 (Cf. *récapitulatif des mesures*)

Pic mar



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Forêt (41.13; 9130 – 41.16; 9150 – 41.23; 9160 – 41.4; 9180)

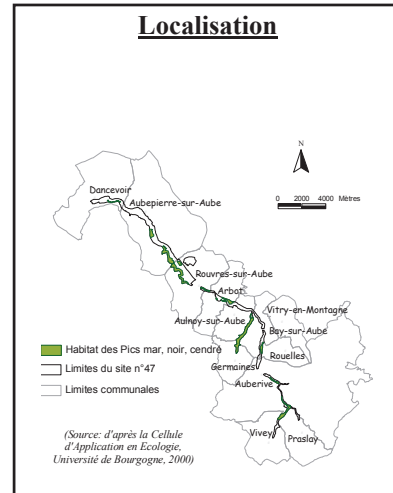
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Dendrocopos medius* (Cl. Oiseaux).
- Diurne, solitaire, sédentaire.
- Pond dans une cavité qu'il creuse dans un arbre malade à 2-5 m au dessus du sol. Une ponte par an, de début mai à début juillet.
- Se nourrit d'insectes vivants et de graines de conifères.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur rare en région Champagne Ardenne. Espèce en expansion au niveau national.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Hôte exclusif des vieilles forêts surtout des vieilles chênaies.
- Présence d'un arbre à bois tendre ou dépérissant pour construire la cavité de nidification.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- L'espèce est étroitement dépendante de la présence d'arbres âgés ou dépérissants : nidification, alimentation.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un habitat forestier présentant plusieurs stades d'évolution : bois moyen et gros.

ACTIVITES HUMAINES

- Travaux forestiers.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Il est présent dans les massifs forestiers entourant le site.

MENACES

- Conduite forestière ne présentant pas différents stades d'évolution.

ETAT

Population dans un état satisfaisant.

A PREVOIR

Conservation d'arbres morts.

Système forestier présentant différents stades de développement.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien de différents stades de développement de la forêt avec conservation d'arbres morts.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE	HIERARCHISATION
- Maintien des arbres à loge lors des éclaircies pour éviter autant que possible le départ des couples installés.	
- Bonne répartition des classes d'âges surtout en hêtraie pour garantir la pérennité de l'offre en sites de nidification.	
- Maintien de bois mort sur pied lors des passages en éclaircie.	

5-Mesures de gestion

Mesures 17, 16, 16.2, 19.2 (Cf. récapitulatif des mesures)

Pic noir



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

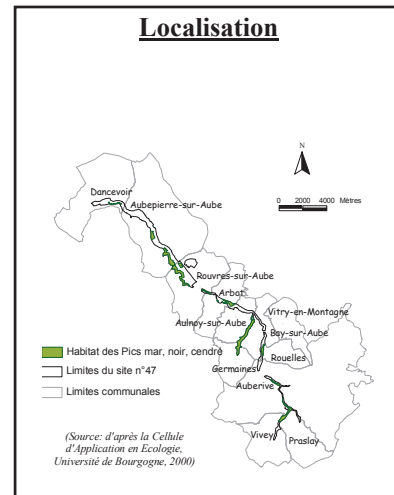
- Forêt (41.13; 9130 – 41.16; 9150 – 41.23; 9160 – 41.4; 9180)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Dryocopus martius* (Cl. Oiseaux).
- Diurne, solitaire, sédentaire.
- Pond dans une cavité qu'il creuse généralement dans le tronc dégagé d'un arbre (Hêtre) entre 7 et 18 m au-dessus du sol.
- Une seule ponte par an de mi-avril à mi-juin.
- Se nourrit essentiellement de fourmis et de coléoptères.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur commun en région Champagne Ardenne. Espèce en pleine expansion au niveau national. Il est présent dans les massifs forestiers entourant le site.



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Hôte des vieux massifs forestiers mixtes ou vastes forêts de feuillus.
- Recherche les grandes forêts assez claires, avec de grands arbres au tronc dégagé et un sous-bois pas trop dense, mais diversifié.
- Présence de fourmilières et de bois mort afin d'assurer ses besoins en nourriture.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- L'espèce est étroitement dépendante de la présence d'arbres âgés ou dépérissants ainsi que de fourmis : nidification, alimentation.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un habitat forestier présentant plusieurs stades d'évolution : bois moyen et gros.

ACTIVITES HUMAINES

- Travaux forestiers.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Il est présent dans les massifs forestiers entourant le site.

MENACES

- Conduite forestière ne présentant pas différents stades d'évolution.

ETAT

Population dans un état satisfaisant.

A PREVOIR

Conservation d'arbres morts.

Systeme forestier présentant différents stades de développement.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Maintien de différents stades de développement de la forêt avec conservation d'arbres morts.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Maintien des arbres à loge lors des éclaircies pour éviter autant que possible le départ des couples installés.
- Bonne répartition des classes d'âges surtout en hêtraie pour garantir la pérennité de l'offre en sites de nidification.
- Maintien de bois mort sur pied lors des passages en éclaircie.
- Protection des fourmilières. Maintien des souches et conservation de paysages bocagers et d'espaces ouverts en forêt.

5-Mesures de gestion

Mesures 19.2, 16, 16.2, 17, 16.4, 10.1, 10.2, 18, (Cf. *récapitulatif des mesures*)

Pie grièche écorcheur



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Fréquente les terrains dégagés à végétation herbacée rase, parsemées de buissons denses et pourvus de perchoirs. Friches, pâturages bordés de haies, talus et bords de chemins. (31.88, 5130; 34.33, 6210; 84.4).

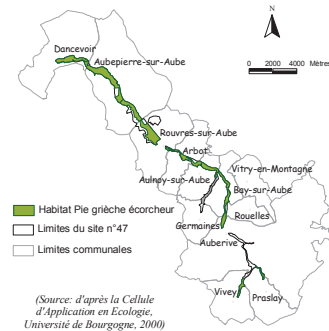
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Lanius collurio* (Cl. Oiseaux)
- Diurne, solitaire;
- Le nid est constitué de tiges sèches et de mousse, garni d'herbes fines, et posé parmi les rameaux d'un fourré épineux;
- Se nourrit d'insectes, campagnols, mulots, musaraignes, lézards et grenouilles;
- Migratrice, elle part hiverner en Afrique.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexe I de la Directive Oiseaux.
- Nicheur commun en Champagne Ardenne.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Milieux herbacés riches en insectes.
- Haies, landes ou milieux buissonnants dans lesquels l'espèce construit son nid.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- En France, la Pie-grièche écorcheur se reproduit sur l'ensemble du territoire et elle est très sporadique dans le Nord-Ouest.
- Les fluctuations annuelles de ses effectifs sont soumises aux conditions d'hivernage africain (pesticides et sécheresse).
- Espèce sensible à la modernisation de l'agriculture, à la disparition du bocage et à la diminution de la quantité d'insectes (insecticides).

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Milieu alliant des zones herbacées riches en insectes et des buissons où l'espèce construit son nid.

ACTIVITES HUMAINES

- Entretien des haies,
- Pâturage, fauche des prairies,
- Emploi d'insecticides.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Sur le site, l'espèce est présente dans les landes et le bocage.

MENACES

- Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles...
- Traitements phytosanitaires touchant les insectes.
- Retournement des prairies en cultures.

ETAT

La population est moyennement fragile.

A PREVOIR

Les objectifs de gestion doivent prévoir la conservation des habitats de chasse et de reproduction de l'espèce.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

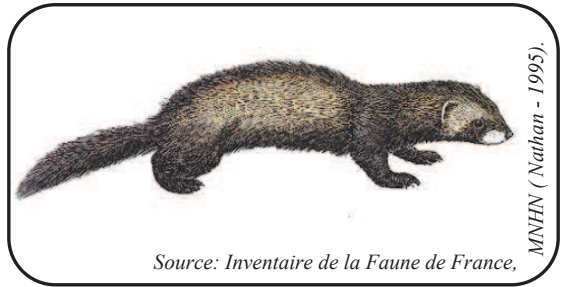
Mise en place de mesures de conservation ou de maintien des habitats de chasse et de reproduction de l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres et de haies.
- Encourager le maintien des prairies et empêcher leur retournement en cultures.
- Eviter tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante. Favoriser la lutte intégrée et les méthodes biologiques.

5-Mesures de gestion

Mesures 9, 10.1, 10.2, 4, 5, 6, 7, 8, 3.2 (Cf. récapitulatif des mesures)

Putois



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Milieux humides (rivières, ruisseaux, étangs), mais également bocages, bois clairs, lisières forestières. Fréquemment à proximité de l'eau, parfois près des habitations. Evite les forêts denses. (24.12; 37.2; 37.311, 6410; 37.7, 6430).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Mustela putorius* (Cl. Mammifères)
- Nocturne.
- Terrestre, se déplace avec prudence et discrétion.
- Accouplements en mars-avril. Naissances en mai-juin.
- Alimentation à base de campagnols, souris et rats surmulots auxquels s'ajoutent amphibiens, oiseaux et lapins de garenne.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexe V de la Directive Habitats.

Localisation

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Fréquemment près de l'eau : rivières, ruisseaux, étangs...
- Haies, bocage, bois clairs, lisières forestières...

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Espèce en régression depuis plusieurs décennies par suite de la disparition des milieux humides et des haies, ainsi que de la raréfaction des proies (pollution des eaux, dératisation).

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un habitat de bonne qualité pour l'espèce : protection des milieux humides et du bocage.

ACTIVITES HUMAINES

- Entretien des haies,
- Pâturage, fauche des prairies,
- Drainage des zones humides.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Sur le site, l'espèce est présente dans les vallons humides le long de la rivière Aube.

MENACES

- Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles...
- Assèchement des zones humides.
- Raréfaction des proies : pollution des eaux (batraciens), dératisation (campagnols, rats surmulots, rats musqués...).

ETAT

La population est moyennement fragile.

A PREVOIR

Les objectifs de gestion doivent prévoir la conservation des habitats de chasse et de reproduction de l'espèce.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Mise en place de mesures de conservation ou de maintien des habitats de chasse et de reproduction de l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres et de haies.
- Encourager le maintien des prairies et empêcher leur retournement en cultures.
- Eviter tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante. Favoriser la lutte intégrée et les méthodes biologiques.
- Protéger la qualité de l'eau.
- Empêcher l'assèchement des zones humides

5-Mesures de gestion

Mesures 10.1, 10.2, 4, 5, 6, 7, 8, 3.2, 3.1, 11.1, 11.2, 12, 22, 13, 14, 41 (Cf. récapitulatif des mesures)

Sabot de Venus



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Hêtraie et hêtraie-chênaie acidocline à calcicole – 9130 (41.13)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Cypripedium calceolus* (F/ Orchidacées).
- Orchidée pouvant atteindre 60 cm de haut, à très grand labelle jaune en forme de sabot.
- Espèce de demi-ombre.
- Floraison mai-juin.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrite en annexes II de la Directive Habitats.
- Répartition française essentiellement dans les Alpes, présente en plaine uniquement dans l'Est de la France.

Localisation

2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Espèce semi-héliophile ou de demi ombre
La régression des milieux semi-ouverts peut entraîner une régression des populations de Sabot de Vénus.
Les peuplements denses, notamment résineux, sont néfastes à l'espèce.
- Espèce à reproduction lente et complexe
Sensibilité à la cueillette et à l'arrachage des rhizomes
- Espèce à caractère montagnard que l'on rencontre aussi en plaine dans des stations au microclimat froid (bas de pente, fond de combe...).

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Une fermeture forte et durable du couvert forestier liée à une dynamique naturelle ou à une intervention humaine risque de compromettre la conservation des populations.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'un peuplement forestier clair.

ACTIVITES HUMAINES

- Les deux stations se trouvent dans des forêts publiques gérées dans l'objectif principal de production de bois.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Deux stations ont été découvertes sur le site.

MENACES

- Toute fermeture forte et durable du couvert forestier ou des clairières, qu'elle soit liée à une dynamique naturelle ou à une intervention humaine, constitue une menace pour les populations.
- Le vieillissement des taillis, l'arrêt d'interventions sylvicoles, l'enrésinement provoquent un ombrage important négatif pour l'espèce.
- Cueillette et arrachage des pieds malgré le statut de protection de l'espèce.

ETAT

Les deux stations sont dans un état satisfaisant.

A PREVOIR

Populations à surveiller.

4- Principe de gestion – Propositions

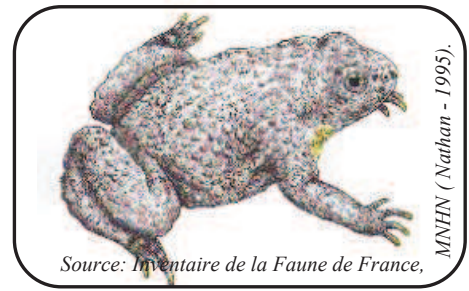
OBJECTIF PROPOSE :
Maintien global de la population.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Assurer un suivi régulier des populations.
- Actions d'information des gestionnaires et du public.
- Porter une attention particulière à la gestion des lisières permanentes (layons, chemins, limites forestières...).
- Pratiquer des éclaircies sur les stations pour maintenir l'ouverture des peuplements.

5-Mesures de gestion

Mesures 40, 27, 29, 30, 31, 20 (Cf. récapitulatif des mesures)

Sonneur à ventre jaune



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Forêt (41.13; 9130 – 41.16; 9150 – 41.23; 9160 – 41.4; 9180)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Bombina variegata* (Cl. Amphibiens).
- Diurne et nocturne.
- Exclusivement aquatique. Ovipare.
- Les mâles émettent leur chant dès le mois d'avril et jusqu'en été. La reproduction débute en mai. Plusieurs pontes par an.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale, inscrit en annexes II et IV de la Directive Habitats.
- En France, les populations semblent actuellement en régression.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Présence de mares ou de fossés non ombragés situés en forêt ou en lisière, pour la reproduction. Ces milieux ne doivent pas s'assécher durant l'été (sous peine de tuer les têtards) et ne doivent pas être détruits lors des travaux forestiers.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Cette espèce dépend étroitement de la présence d'habitats aquatiques favorables à la reproduction.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Maintien d'habitats aquatiques forestiers favorables à la reproduction de l'espèce.

ACTIVITES HUMAINES

- Travaux forestiers.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Espèce assez rare sur le site.

MENACES

- Toute destruction des habitats de reproduction est défavorable à l'espèce.

ETAT

Population dans un état moyen.

A PREVOIR

Conservation des habitats favorables à la reproduction.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Entretien et protection des habitats de reproduction.

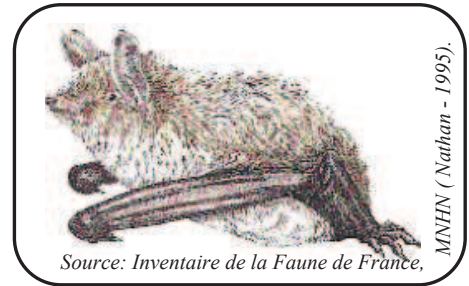
PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE

- Maintenir les petites mares mêmes temporaires, le développement des têtards s'effectuant de mai à juillet.
- Eviter le débardage des bois durant le printemps et le début de l'été.
- Veiller au maintien des zones hydromorphes lorsqu'elles sont présentes, les sécheresses répétitives contribuent à la diminution des effectifs de sonneurs.
- Conserver un maillage de secteurs à eau courante (ruisselets) reliés de temps à autres à des mares.

5-Mesures de gestion

Mesures 27, 42 (Cf. récapitulatif des mesures)

Vespertilion à oreilles échanquées



1- Caractéristiques

HABITAT CONCERNE

- Lieux boisés et buissonnants, parcs (31.88, 5130; 41.13, 9130; 41.16, 9150; 41.23, 9160; 41.232, 9160).

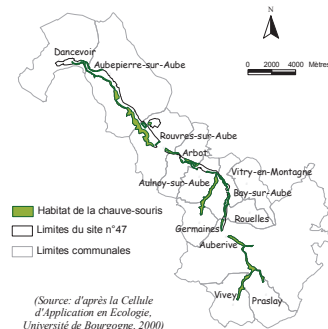
CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- *Myotis emarginatus* (O. Chiroptères).
- Crépusculaire et nocturne;
- Hiberne dans des grottes ou des caves;
- Accouplements en automne et au printemps. Un seul jeune/femelle/an. Les femelles se réunissent en colonies pour les mises bas en juin-juillet.
- Se nourrit de petits invertébrés (papillons nocturnes, moustiques, araignées) capturés au vol ou dans les branchages.

INTERET PATRIMONIAL PARTICULIER

- Protection nationale et annexes II et IV de la Directive Habitats.

Localisation



2- Analyse du fonctionnement écologique

EXIGENCES ECOLOGIQUES

- Territoire de chasse : Haies, bocage, bois clairs, lisières forestières...
- En léthargie hivernale, on le rencontre dans des tunnels désaffectés, grottes, fissures de roches.
- Les colonies de reproduction s'installent essentiellement dans les bâtiments agricoles.

DYNAMIQUE NATURELLE, FACTEURS D'EVOLUTION

- Autrefois considéré comme commun, surtout dans l'Ouest et le Centre de la France. La diminution de ses effectifs pourrait être liée à la disparition du Grand Rhinolophe dont elle partage des sites de mise bas et d'hivernage.

3- Diagnostic

ETATS A PRIVILEGIER POUR L'HABITAT DE L'ESPECE

- Territoire de chasse : linéaire de haies, lisière de forêt.
- Site de reproduction : bâtiments agricoles, grottes...
- Site d'hivernage : grottes.

ACTIVITES HUMAINES

- Entretien des haies.
- Fréquentation des cavités d'hibernation.
- Dérangement des colonies de reproduction.

ETAT DES POPULATIONS SUR LE SITE

- Sur le site, une colonie de reproduction a été recensée.

MENACES

- Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles...
- Traitements phytosanitaires touchant les insectes.
- Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou obturation des entrées.
- Fréquentation importante de certains sites souterrains.
- Dérangement des colonies de reproduction.

ETAT

La population est fragile.

A PREVOIR

Les objectifs de gestion doivent prévoir la conservation des habitats de chasse et la protection des habitats de reproduction et d'hivernage de l'espèce.

4- Principe de gestion – Propositions

OBJECTIF PROPOSE :

Mise en place de mesures de conservation ou de maintien des habitats de chasse et de reproduction de l'espèce.

PROPOSITIONS DE MESURES A METTRE EN PLACE
- Encourager le maintien ou le renouvellement des réseaux linéaires d'arbres et de haies.
- Conserver des accès adaptés à la circulation des espèces de chiroptères concernées, lors de toute opération de mise en sécurité d'anciennes mines ou carrières souterraines.
- Favoriser, lorsque cela est possible, les fermetures par grille permettant le suivi des populations par des personnes habilitées.
- Mise en protection, réglementaire et physique, des gîtes importants pour la reproduction et l'hibernation.
- Eviter tous traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante. Favoriser la lutte intégrée et les méthodes biologiques.

5-Mesures de gestion

Mesures 9, 10.1, 10.2, 3.2 (Cf. récapitulatif des mesures)

SOMMAIRE

FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS

FORETS 3

BOISEMENTS ALLUVIAUX 7

MARAIS TUFEUX 11

MOLINIAIE SUR SOL CALCAIRE 15

OURLETS HUMIDES A GRANDES HERBES 19

PELOUSES A BROME 21

PRAIRIE ALLUVIALE DE FAUCHE 25

RIVIERE 27

FICHES DESCRIPTIVES DES ESPECES

AGRION DE MERCURE 33

ALOUETTE LULU 37

BARBASTELLE 39

BONDREE APIVORE 43

BUSARD ST MARTIN 47

CHABOT 51

CHAT SAUVAGE 55

CHOIN FERRUGINEUX 57

CHOUETTE DE TENGMALM 59

CIGOGNE NOIRE 63

DAMIER DE LA SUCCISE 67

ECREVISSE A PIEDS BLANCS 69

GRAND MURIN 73

GRAND RHINOLOPHE 77

GRUE CENDREE 81

LAMPROIE DE PLANER 83

LUCANE CERF-VOLANT 87

MARTIN PECHEUR 91

MILAN NOIR 93

MILAN ROYAL 97

PETIT RHINOLOPHE 101

PIC CENDRE 105

PIC MAR 109

PIC NOIR 113

PIE GRIECHE ECORCHEUR 117

PUTOIS 121

SABOT DE VENUS 125

SONNEUR A VENTRE JAUNE 129

VESPERTILION A OREILLES ECHANCREES 131